



**RAPPORT FINANCIER**  
**2008/2009**

**Le respect du plein air**

## Sommaire :

Présentation du Groupe .....	page 3
Organigramme juridique .....	page 7
Rapport de gestion du Directoire sur les comptes de l'exercice 2008/2009 .....	page 8
Comptes consolidés .....	page 23
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés .....	page 52
Comptes sociaux .....	page 54
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux .....	page 65
Attestation des personnes responsables du Rapport Financier Annuel.....	page 67

## En résumé pour l'exercice 2008/2009

- **La Compagnie Internationale André Trigano, progresse fortement malgré un marché difficile pour l'industrie**
- **Campéole a réalisé une bonne saison.**
- **Le résultat opérationnel progresse mais le résultat net reste affecté par le niveau élevé des frais financiers et le retard de réalisation de vente d'actifs suite à la crise immobilière.**

Pour l'activité Camping. Les Campéoles ont confirmé de nouveau l'excellence de son positionnement et son leadership dans un marché en recomposition. En 2009, le taux d'occupation de ses habitats a encore augmenté, tandis que le taux d'occupation des emplacements nus a fortement performé, grâce à des conditions météorologiques beaucoup plus favorables que les deux étés précédents. Le chiffre d'affaires de la chaîne a ainsi progressé de 10,4%.

Pour l'activité Industrielle, le repositionnement complet de la gamme et la création de nouveaux habitats est en ligne grâce à une communication fondée sur le caractère durable et écologique. Par ailleurs CIAT DPS a entamé des discussions avec de gros acteurs du marché qui porteront des fruits en 2010.

L'engouement des clients pour ces nouveaux produits CIAT DPS et pour les toilés en général que la Compagnie a su remettre sur le devant de la scène a été fort, mais malheureusement fortement freiné par des difficultés de financement des clients, dues au contexte financier général de fin 2008 et de l'année 2009.

Le chiffre d'affaires lié à la production de bungalows est en conséquence en retrait par rapport à l'an passé, mais mieux que les autres entreprises du secteur de la production pour HPA.

Le chiffre d'affaires de la CIAT progresse ainsi, au global, de +3,3 %.

L'EBE consolidé de gestion progresse fortement de +12%. Cette évolution est liée au bon résultat de l'activité camping et à la baisse des coûts centraux ; l'activité industrielle, malgré un environnement défavorable décrit plus haut n'obère pas le résultat.

Toutefois, le résultat net s'établit à -0,7 M€, en raison du poids des frais financiers liés à la politique d'investissements non remise en cause et de quelques charges exceptionnelles non récurrentes.

Fort de ces tendances, le Directoire confirme la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie annoncée et s'est fixé un double objectif : développer les chiffres d'affaires, optimiser encore les coûts, et travailler sur les financements de l'expansion pour diminuer le poids des frais financiers.

Il travaille pour ce faire une politique en plusieurs directions :

- Maintenir et renforcer sa position de N° 1 français d'exploitant de camping. En 2009, par la prise en délégation d'un nouveau terrain à Narbonne plage (11) et en gestion d'un nouveau terrain sur l'île de Ré à Bois-plage démontrent cette volonté. Depuis l'été dernier, Campéole exploite en location gérance un terrain à Royan Pontaillac (17)
- Consolider sa position de N° 1 français de fabricant de bungalows toilés. Le renouvellement des équipements de son usine apporte les points de productivité promis. Le Lodge, nouvel habitat de la compagnie, a été lancé et adopté par trois clients notoires : Fram, Sunélia et CCAS. CIAT DPS a lancé cette année « la canada », déjà adoptée par CCAS pour compléter son offre en village de vacances.
- Recentrer l'activité de l'usine de Mazères : CIAT DPS a abandonné l'activité de location événementielle de courte durée et totalement réformé le process et la gestion de la vente d'occasion de toilés.
- Développer la marque « Vacances André Trigano », synonyme de camping et de soleil, en la positionnant comme l'offre la plus pertinente de vacances d'été en camping proposée sur internet
- Renforcer le capital de l'entreprise grâce à un nouvel Actionnaire et revoir la nature et la durée de la dette ; ceci aura une incidence dès 2010 sur les comptes et notamment le résultat net.

Ces mesures, engagées avec détermination et en continuité de la stratégie définie en 2006, permettent au Directoire, sur base des premiers résultats enregistrés, d'envisager l'avenir avec confiance.

**Alain Béral**  
**Président du Directoire**



45 VILLAGES CAMPINGS EN FRANCE, EN ESPAGNE ET EN ITALIE?

**Campéole**

CAMPING ET LOCATIONS



l'ami?  
du?  
camping

PRINTEMPS ÉTÉ AUTOMNE 2010?  
EMPLACEMENTS • BUNGALOWS • MOBIL-HOMES • CHALETs

**Campéole** L'AMI DU SOLEIL  
CAMPINGS ET LOCATIONS

**GARANTIE  
SOLEIL**

**SERVICE  
GRATUIT**

**Avec Campéole, ?  
vous êtes enfin libre de suivre le soleil !?**



*« Maintenant, je réserve à l'avance sans aucun souci. La Garantie Soleil c'est le maximum rassurant. »*  
Sylvia Lorrler de Versailles

**Si la météo fait grise mine, ?  
gardez le sourire**

Vous aimez tout prévu pour que ce séjour soit une veille à la fête, mais avant le départ, vous savez que le beau temps ne sera pas au rendez-vous ?  
CHANGEZ !

**CAMPÉOLE vous cherche ?  
une place au soleil**

Pas de problème, nous avons tout prévu, vous pouvez réserver en toute sérénité, nous chargeons votre réservation pour que votre séjour profite des meilleures conditions météo.  
Grâce à la Garantie Soleil, vous pouvez modifier les dates de votre séjour ou choisir de partir vers une autre destination.

108

PRINTEMPS ÉTÉ AUTOMNE 2010  
EMPLACEMENTS • BUNGALOWS • MOBIL-HOMES • CHÂLETS • RÉSIDENCES

VACANCES  
**Andre Trigano**  
LE SPÉCIALISTE DU CAMPING **com**

Le camping...  
comme il vous plaira !

- LE CHOIX DES SITES  
119 campings, 36 résidences
- LE CHOIX DES DESTINATIONS  
France, Espagne, Portugal, Italie, Croatie
- LE CHOIX DES HÉBERGEMENTS  
Emplacements, Mobil-homes, Bungalows, Chalets
- LE CHOIX DE LA QUALITÉ  
30 ans d'expérience " André Trigano "

[www.vacancesandretrigano.com](http://www.vacancesandretrigano.com)

## Comment réserver ? Par téléphone : En direct.



### VOUS ÊTES RESPONSABLE D'UN COMITÉ D'ENTREPRISE PARTENAIRE

Vous animez la section voyages d'un Comité d'Entreprise ou d'une collectivité et vous souhaitez réserver des séjours au meilleur rapport qualité/prix.

Un numéro d'appel vous est spécialement dédié pour répondre à toutes vos demandes.

Appelez le

**0 820 230 245**

0,15 € TTC/mn

Du lundi au vendredi : 8h30/20h45

Fax : 05 61 69 05 20

### VOUS ÊTES SALARIÉ D'UN CE PARTENAIRE ET VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER DIRECTEMENT

Vous souhaitez avoir une information claire et précise sur les différents types d'hébergements ?

Vous voulez réserver dès maintenant vos prochaines vacances ?

Notre Centrale de Réservations est à votre service. Contactez le

**N° Indigo 0 826 300 333**  
0,15 € TTC/mn

Du lundi au vendredi : 8h30/20h45

Samedi : 9h00/18h00

Dimanche : 9h00/17h15 de janvier à mi-juillet

Tous les jours Fêtes : 9h00/17h00



Informations : [vacancesandretrigano.com](http://vacancesandretrigano.com)

7





## Compagnie Internationale André Trigano

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 4 924 800 €  
R.C.S. Paris n° B 732.067.954 – SIRET : 732 067 954 000 71

Société inscrite à Euronext Paris

Eurolist – Valeurs locales compartiment C (Small Caps) Code 61202

ISIN : FR0000061202

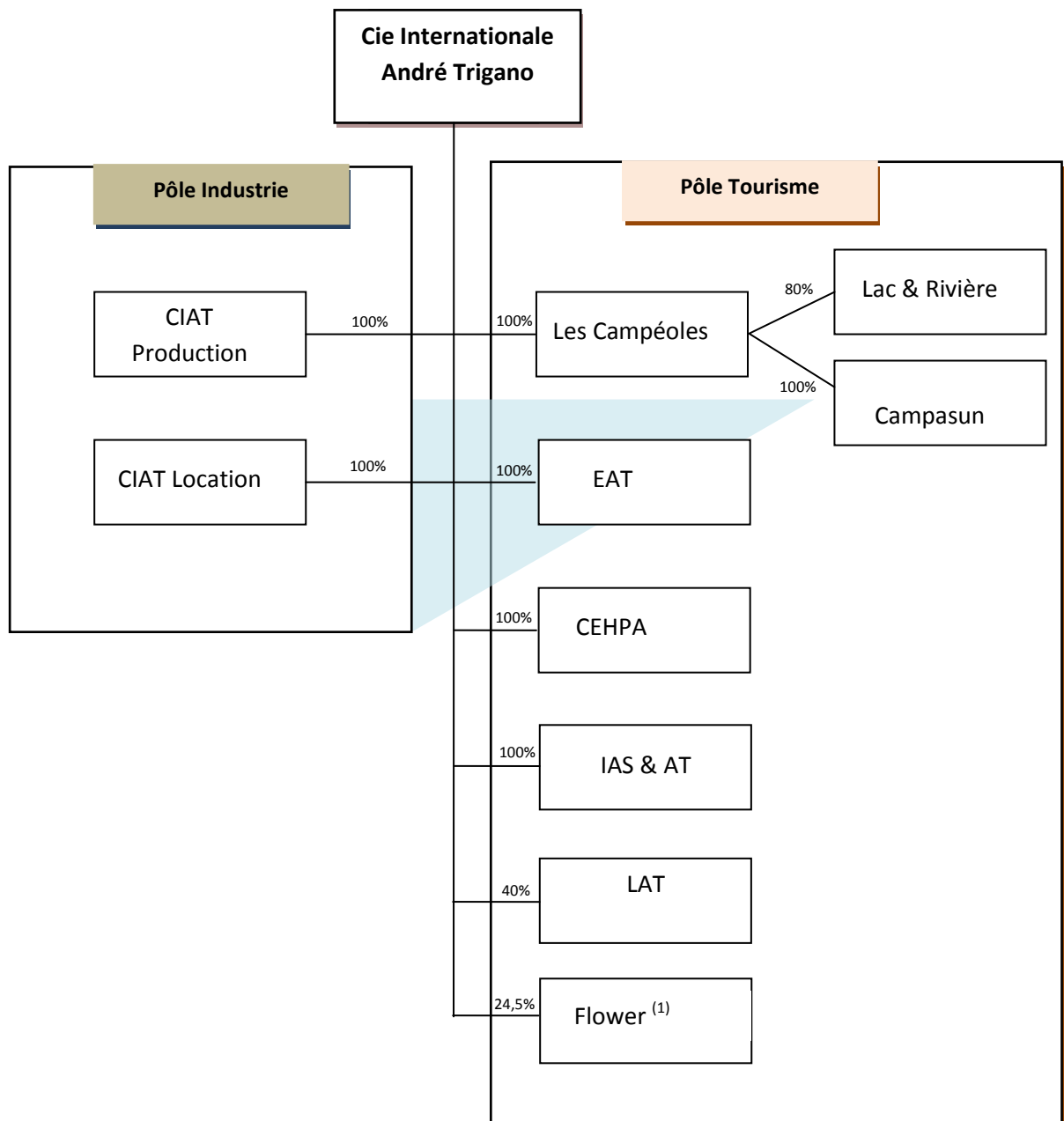
Mnemo : IAT

**Siège social :** 111-113 rue de Reuilly - 75012 PARIS

Téléphone : 01 44 68 17 17

Télécopie : 01 43 47 35 21

Internet : [www.andre-trigano.com](http://www.andre-trigano.com)



(1) Les 24,5% ont été cédés en décembre 2009

**R**APPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE  
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 JANVIER 2009  
ET A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre société, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice arrêté au 30 septembre 2009, et vous inviter à vous prononcer sur les résolutions proposées.

**2009 : la CIAT est bien en place sur ses deux métiers**

Comme annoncé dans le dernier rapport, au cours de l'exercice 2009, le Groupe, a mis en œuvre le deuxième volet de sa stratégie : le développement et l'optimisation de ses deux activités.

**» Industrie :**

L'exercice a été marqué par le lancement de nouveaux habitats toilés et par l'analyse de valeur de chaque activité de CIAT DPS, cette analyse a conduit à l'abandon d'activités (location événementielle de courte durée) et à la restructuration du process de l'activité des ventes d'occasion.

La toile, produit de base, bien relancée par la CIAT sur le marché HPA revient « à la mode » et bien entendu les nouveaux produits créés et lancés par l'entreprise trouvent un grand écho favorable sur le marché, à côté du produit leader : le mobil-home.

Après la chaîne de campings SUNELIA, c'est maintenant FRAM qui a décidé de s'équiper avec les habitats toilés « lodge » version pagan, puis la CCAS qui va investir massivement sur ce produit ; mais aussi sur le dernier toilé né des ateliers de la CIAT : « la canada », pour équiper ses villages de vacances.

Le process de l'unité de Mazères est maintenant entièrement informatisé (depuis septembre dernier) et la gestion des stocks entièrement revue.

Un nouveau suivi des prix de revient a été finalisé.

Sur la demande de son client Campéole, CIAT DPS a mis en place une plate forme logistique de matériels qu'elle va gérer pour lui

**» Tourisme :**

- EAT : pour renforcer son offre camping, le groupe a déposé et lancé la marque « vacances André Trigano » qu'il entend positionner comme l'offre camping sur internet la plus pertinente (prix, destinations, qualité...)

La première année est conforme aux objectifs fixés. EAT nourrit de grandes ambitions sur ce projet.

D'autre part, l'agence a ouvert une activité TO et mis en place des locatifs « vacances André Trigano » sur des campings hors groupe en Espagne. Au vu des résultats enregistrés, cette activité va se développer en 2010 et les années suivantes sur des campings espagnols, italiens et français.

- Les Campéoles (dénommée ci-après Campéole) : le groupe a continué à renforcer sa marque phare avec une communication forte sur des média puissants.

L'expansion du réseau a été poursuivie avec la prise en gestion de nouveaux terrains : l'un à Royan en location gérance, un autre à Narbonne-plage en DSP, qui sera équipé dès la saison 2010, et enfin un terrain à Bois-plage (île de Ré) dont l'équipement en habitats débutera aussi dès 2010.

En 2009, Campéole a surperformé par rapport à son budget : ceci grâce à un remplissage de ses habitats encore en progression pour la quatrième année consécutive mais aussi grâce à un taux d'occupation de ses emplacements « camping » très bon grâce au climat enfin normal pour la saison (été) par rapport aux deux années précédentes.

Malheureusement, des événements ont empêché la CIAT de performer au dessus du budget prévu :

- La cession du foncier de Rosières (usine) n'a pas pu se concrétiser en 2009, du fait de la crise immobilière, malgré des négociations très avancées.

- Le poids des frais financiers directement lié à la dette pèse sur le résultat net : cette situation va évoluer favorablement suite à l'augmentation de capital annoncée par le nouvel Actionnaire de la CIAT.

- L'incidence (non récurrente) de quelques charges exceptionnelles liées à des contrôles fiscaux (contrôles annoncés dans le dernier rapport)



Ces charges ont en partie gommé les bonnes performances opérationnelles : La CIAT annonce dès lors, un résultat net (encore légèrement négatif) en ligne avec son budget, ceci malgré la lourde charge d'amortissements découlant d'une politique agressive dans les investissements pour préparer l'avenir et conforter une position de leader.

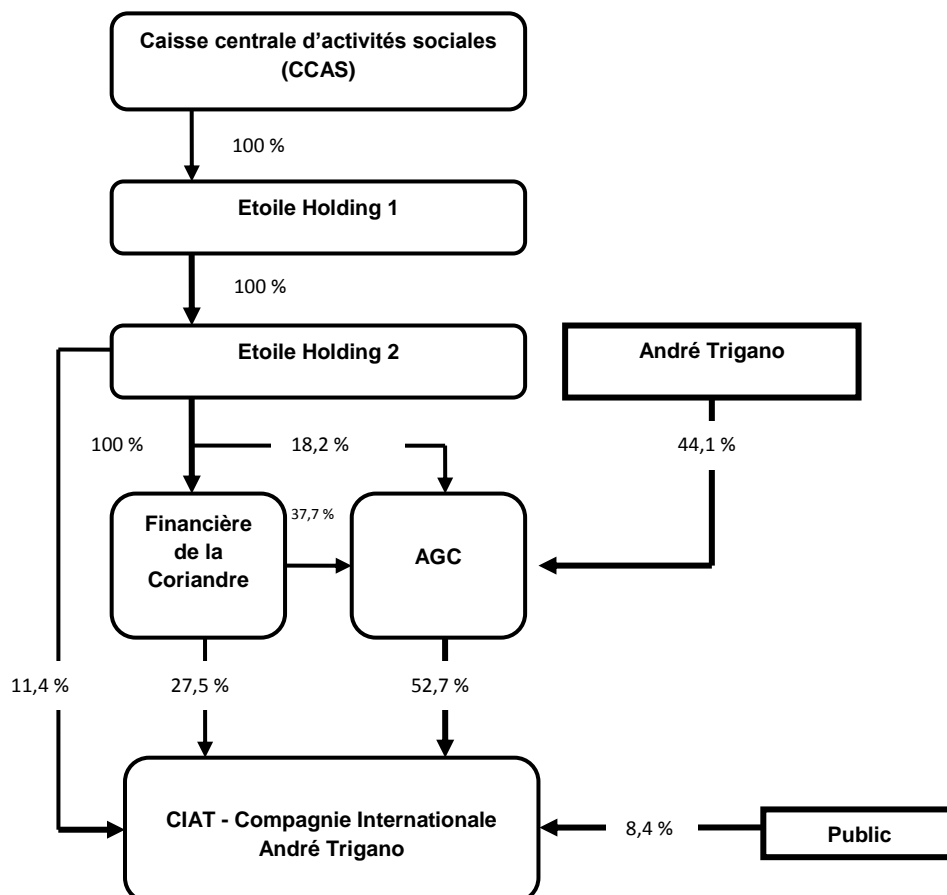
Les rénovations d'équipements ont été poursuivies conformément au plan, ainsi que la politique d'investissements en nouveaux habitats (augmentation du taux d'équipement).

La CIAT trouve beaucoup de motifs de satisfaction dans les résultats obtenus et poursuivra avec autant de confiance son plan : les données comparatives produites et les tendances des marchés (avant crise) démontrent que les choix de CIAT ont été les bons.

- Les Campéoles a mieux performé que chacun de ses concurrents dans une saison difficile en commercialisation (source : data du Ministère du tourisme) ; le taux d'occupation, comme l'EBE a continué à progresser ; la mise en place de l'équipe de vente de séjours auprès des CE apporte maintenant beaucoup de résultats  
Dans un marché général 2009 où les destinations Vendée et Bretagne (camping) ont connu des baisses de - 15 à - 35 %, les sites de Campéoles sur ces régions ont progressé (légèrement) en chiffre d'affaires.
- Le marché du camping continue à se structurer et tous les indicateurs semblent converger sur le fait que l'avenir sera construit autour de marques, du positionnement trois et quatre étoiles ; campings équipés. Campéoles est en avance sur tous ces items.
- CIAT DPS intéresse avec ses nouvelles gammes les groupes structurés.
- Les campings indépendants et de chaînes s'intéressent aussi à nouveau à la toile pour leurs équipements

### Evénements postérieurs à la clôture

Au 30 décembre 2009, Financière de la Coriandre et Proméo ont cédé indirectement leurs participations à la CCAS, représentant 38,5% du capital. Concomitamment, André Trigano a apporté 15% de ses actions CIAT à AGC. Enfin, la CCAS a racheté les parts d'AGC détenues par Financière de la Coriandre et Quilvest. A la fin des opérations, la répartition de l'actionariat de la Ciat se compose comme suit :



Enfin, la Ciat a cédé les 24,5% qu'elle possédait dans Flower. Cette opération se soldera par la constatation d'une plus value dans les comptes consolidés 2010.

### **Décisions pour 2010**

Pour tenir compte des résultats et du marché

- Augmentation du taux d'équipement chez Campéoles
- Expansion de l'activité TO de l'agence: mise en place d'habitats appartenant à l'agence sur des campings hors groupe
- Développement de « *vacances André Trigano* » ; un nouveau site internet de présentation et de vente des produits de l'agence et positionnement sur la meilleure offre de camping en France
- Reprise pour 2010 d'un niveau d'investissements pour le Groupe supérieur à 12 M€
- Poursuite de la recherche de gains productivité sur l'unité de Mazères

### **Développement**

Le Groupe entend maintenir sa position de n°1 français d'exploitant de camping. Cela se traduira en 2010, par la prise en délégation d'au moins deux nouveaux campings.

Campéole va continuer à installer sa marque leader, et à conforter sa position de partenaire privilégié des Collectivités et d'exploitant par délégation ; un audit confirme la grande valeur des contrats signés.

Le Groupe entend continuer à consolider sa position de n°1 français de fabricant et fournisseur de bungalows toilés. Cela s'est traduit d'ores et déjà en 2009 par une nouvelle gamme par une informatisation de ses processus de production, et se poursuivra en 2010 par des compléments apportés à sa gamme « toilés ».

### **Résultats**

L'exercice se solde par un chiffre d'affaires consolidé 45,1 M€ contre 43,7 M€ en 2008, soit une progression de 3,2 %.

L'EBE consolidé de gestion du Groupe, qui s'élève à 11 M€, contre 9,8 M€ en 2008 a bénéficié des effets favorable du climat, mais a légèrement souffert des charges liés aux investissements de l'exercice.

Le résultat net du groupe s'établit à -737 K€, contre -744 K€ pour l'an passé, et a été pénalisé par un poids important des dotations aux amortissements et des frais financiers.

#### **1. Activités des filiales**

- Société **CIAT SA** (holding)

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	3 914	3 696
Résultat d'exploitation	533	49
Résultat net	-3 421	0

La CIAT supporte les coûts de direction, de communication, des services centraux et des charges financières pour le compte du Groupe. L'ensemble de ces charges est refacturé aux filiales. Le résultat négatif est dû aux provisions des situations nettes négatives de EAT et de CEHPA.

- Société **CIAT DPS** (conception, fabrication, vente et négoce de BTM)

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	13 853	16 941
Résultat d'exploitation	-208	-68
Résultat net	-307	-160

- Société **CIAT Location** (de location de matériel d'hôtellerie de plein air et de structures toilées)

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	2 074	1 898
Résultat d'exploitation	-176	-30
Résultat net	-325	-64

- Société **Les Campéoles** SARL (Hôtellerie de Plein Air)

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	33 452	29 710
Dot. aux amortissements	3 874	3 591
Résultat d'exploitation	1 186	86
Résultat net	343	-749

Les conditions climatiques de l'exercice 2009 ont été plutôt favorables à Campeole qui a ainsi pu réaliser une bonne saison. Néanmoins la tempête Klaus de janvier 2009 a lourdement perturbé les réservations des campings sur sud ouest

- Société **CEHPA**

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	851	1 022
Dot. aux amortissements	98	94
Résultat d'exploitation	-199	0
Résultat net	-255	-91

La société n'exploite plus que le camping de Parc Etang.

- Société **Les Etapes André Trigano**

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	2 517	2 240
Résultat d'exploitation	-361	-437
Résultat net	-459	-484

Cette entreprise regroupe les activités d'agence de voyages au sein du Groupe André Trigano. LA société, comme Campéole, a souffert de la tempête Klaus qui a freiné les réservations d'habitats sur les sites de camping

- Société **IAS & André Trigano** (location d'emplacements en Italie)

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	837	693
Résultat d'exploitation	27	0
Résultat net	10	-22

Cette société héberge des habitats toilés meublés sur des sites d'hôtellerie de plein air situés en Italie. L'année 2009 confirme le redressement qui avait débuté l'an passé.

Par ailleurs, la CIAT est devenu l'unique actionnaire en reprenant les parts du partenaire italien.

## 2. Participations

en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	4 165	4 299
Résultat d'exploitation	207	585
Résultat net	138	390

La société **L.A.T** a été créée début 2006 en vue de toucher le marché de l'équipement en mobil-homes des particuliers dits résidentiels, c'est-à-dire des « résidences secondaires en mobil-homes ». La Ciat détient 40 % du capital de cette société.



en milliers d'euros	30.09.09	30.09.08
Chiffre d'affaires	474	394
Résultat d'exploitation	-28	1
Résultat net	-28	1

**Flower** La société, créée en octobre 2006, a pour activité la concession de marque regroupant des concessionnaires, pour laquelle elle assure pour les adhérents la communication, la commercialisation, la mise à disposition de la marque et du concept marketing. La Ciat détient 24,5% du capital de cette société. Cette participation a été cédée en décembre 2009

### 3. Frais de recherche

Les frais de recherche et de développement qui ont été engagés sur l'exercice concernent le développement de nouveaux habitats toilés. Les montants investis sur l'exercice 2008/2009 ne sont pas significatifs.

### 4. Ressources humaines

Les effectifs moyens du groupe progressent sensiblement par rapport à l'exercice précédent du fait de la reprise de la gestion de nouveaux terrains de camping, passant de 432 à 463 salariés.

Les activités du siège représentent 6,3 % des effectifs totaux, les activités « Tourisme » représentent plus de 73 % tandis que l'activité industrielle représente 20 %.

Le nombre d'heures travaillées s'est élevé à 802 125.

Les absences maladie-maternité ont représenté 1,7 % de ces heures et les congés payés 4,2 %.

Les rémunérations sont restées maîtrisées pour l'exercice 2008/2009 et sont proches des salaires observés sur le marché.

L'âge moyen du Groupe ressort à 42,5 ans pour les effectifs permanents et l'ancienneté est très légèrement inférieure à 11,4 ans.

L'équilibre homme-femme au sein du Groupe est presque réalisé puisque la répartition s'établit à 50,8 % d'hommes et 49,2 % de femmes.

Le Groupe, du fait de la forte saisonnalité de ses activités (745 salariés en août 2009 contre 290 salariés en octobre 2009), recourt principalement à l'utilisation de contrats à durée déterminée entre les mois de juin et septembre pour intervenir sur les terrains de camping.

Cette catégorie de personnel est essentiellement composée d'étudiants.

Le recours à la sous-traitance (personnel intérimaire et personnel extérieur) représente 11 % de la masse salariale.

Le personnel intérimaire est principalement affecté aux sociétés Les Etapes André Trigano et Ciat DPS pour faire face au surcroît d'activité.

Le personnel extérieur intervient le cas échéant pour le compte de la société Campéole, dans le cadre de contrats de surveillance des campings pendant la haute saison.

Il existait quatre instances représentatives du personnel au 30 septembre 2009 :

- une pour le siège,
- une pour la société Campéole,
- une pour la société CIAT DPS,
- une pour EAT.

Le Groupe recourt régulièrement à la sous-traitance auprès de Centre d'Aide par le Travail (CAT) pour des travaux (notamment de mise sous pli de catalogues).

## Rémunération des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire :

### » Tableau de synthèse

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Rémunérations	622	589	615
Avantages	3	3	2
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>592</b>	<b>617</b>

### » Détail des rémunérations versées :

Alain BERAL	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Président du Directoire				
Rémunération fixe	279	279	249	249
Rémunération variable	40	40	40	35
Rémunération exceptionnelle				
Avantage en nature				
<b>Total</b>	<b>319</b>	<b>319</b>	<b>289</b>	<b>284</b>

Gérard CALMONT	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Directeur des Productions				
Rémunération fixe	87	87	87	87
Rémunération variable	7	7	7	7
Rémunération exceptionnelle				
Avantage en nature				
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>94</b>

Olivier ORTIN	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Directeur administratif et financier				
Rémunération fixe	79	79	74	74
Rémunération variable	9	7	7	7
Rémunération exceptionnelle				
Avantage en nature	3	3	3	3
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>89</b>	<b>84</b>	<b>84</b>

(1) à compter du 1<sup>er</sup> février 2007

André TRIGANO	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Président du Conseil de Surveillance				
Rémunération au titre du mandat social	125	125	125	125

Monsieur Alain BERAL bénéficie d'une indemnité liée à la rupture éventuelle de son contrat de travail. En effet, si la société CIAT devait rompre le contrat de travail pour un motif autre que la faute grave ou lourde, la société devrait lui verser une indemnité représentant 9 mois de salaire.

Il n'existe pas en revanche de système de retraite chapeau, d'attribution de stock options ni d'attribution gratuite d'actions.

## 5. Développement durable

### 5.1 Environnement et écologie

Dans le cadre de son développement touristique, le Groupe privilégie le respect de la nature : l'accueil familial dans ses habitats de faible hauteur est son premier objectif.

Le Groupe a toujours recherché l'intégration harmonieuse de ses campings et de ses villages de vacances dans l'environnement particulier de chaque terrain.

Le Groupe maintient des relations étroites avec les autorités locales et réalise avec elles des actions concertées.

La société Campéole garde le souci de préserver le paysage naturel de l'environnement dans ses terrains de camping. En particulier, elle a signé un accord cadre avec l'Office National des Forêts en vue de développer un « projet de paysage » pour assurer et améliorer le caractère forestier de ses sites.

## 5.2 Développement social

L'activité très saisonnière conduit à embaucher de nombreux salariés en contrat à durée déterminée en période de haute activité, pour répondre aux demandes de la clientèle des terrains de camping, villages de vacances et hôtels. En pleine saison touristique, au mois d'août, le nombre de salariés en contrat à durée déterminée atteint son maximum. Ces emplois saisonniers sont souvent recherchés par des jeunes en cours d'études.

Pour répondre à ces très fortes fluctuations saisonnières, chaque société a mis en place sur chacun des sites une annualisation du temps de travail permettant de répondre en qualité au service de la clientèle.

## 5.3 Formation

Le Groupe favorise la formation de ses équipes. La formation à l'utilisation de l'outil informatique et les formations en langues du personnel de la centrale de réservation ont été privilégiées. Des formations techniques ont été dispensées sur nos différents sites touristiques, notamment pour le maniement d'engins spéciaux, la formation aux différentes habilitations et la formation à l'amélioration de la sécurité sur les terrains. La formation représente 1,06 % de la masse salariale chargée.

## 6. **Assurances et couvertures des risques**

La politique du Groupe consiste à se couvrir contre les dégâts causés par les sinistres les plus significatifs. Le Groupe est confronté principalement aux aléas climatiques et environnementaux dans l'exploitation de ses terrains de camping.

Pour chacun des sites et en fonction de l'activité du site, les assurances souscrites couvrent les pertes d'exploitation liées à la fermeture d'un terrain de camping, les dégâts subis par les habitats sur les sites ainsi que les frais de remise en état et de réouverture du terrain et la responsabilité civile de l'exploitant.

En janvier 2009, la tempête Klaus a touché lourdement les campings du sud ouest. Mais du fait de la bonne couverture par les assureurs, le résultat de Campéole n'a pas été impacté.

A la suite de ce sinistre, l'assureur a résilié la police en date du 30/09/2009. Un nouveau contrat a été mis en place à compter du 01/10/2009 avec une autre compagnie.

La plupart des terrains de camping, sont exploités via des Délégation de Services Public pour des durées oscillant de 5 à 30 ans. En l'absence de renouvellement de ces contrats, une reprise des investissements à la valeur nette comptable est contractuellement prévue. Par ailleurs, le Groupe s'attache à maintenir un bon niveau de relations avec les autorités déléguées.

Les risques liés à la hausse du prix des matières premières (bois, toile et fer), sur l'activité industrielle, ne sont pas significatif, une variation de 1% ferait supporté à la société un cout supplémentaire de 16 K€.

Les risques d'incendie, de perte d'exploitation et de catastrophes naturelles concernant l'activité des usines font l'objet d'une assurance multirisque. Le risque « responsabilité civile » est également couvert. Par ailleurs, il existe également une assurance « dirigeant » qui couvre les mandataires sociaux, dirigeants et les directeurs de camping dans le cadre de l'exercice de leur fonction.

Le risque de crédit concerne essentiellement les crédits clients.

Pour l'activité Camping - client Grand Public, les règlements des séjours interviennent obligatoirement avant le début du séjour. S'agissant des clients de l'Industrie, les créances en retard de paiement sont systématiquement relancées. Un comité « Créance » se réunit une fois par mois pour suivre l'ensemble du poste Client et décide des actions précontentieuses ou contentieuses à mener. En matière de dépréciation, le premier incident de paiement (non réponse après l'envoi d'un courrier de relance en recommandé) aboutit à provisionner la créance à 100%.

Le risque de liquidité concerne le niveau d'endettement et la capacité du Groupe à pouvoir financer son développement.

Au 30 septembre 2009, le Groupe se finançait suivants trois modalités principales :

- crédit moyen terme
- crédit bail et contrat de location longue durée
- facilité de caisse et crédit de campagne



L'essentiel des contrats de crédit moyen terme ne prévoit pas de clause de remboursement anticipé, à l'exception de deux banques (5 emprunts représentant un restant dû de 6,4 M€ au 30 septembre 2009), pour lesquelles le Groupe au 30 septembre 2009 ne respectait pas les engagements.

A la date du présent document, les banques concernées n'avaient pas fait part à la société de leurs intentions de demander le remboursement anticipé. Toutefois dans le cas où ce remboursement serait exigé, la société aurait la capacité de procéder au remboursement sur sa trésorerie disponible. Par ailleurs, la société avait reçu de la part de Financière de la Coriandre, détenue par Acto, l'engagement de procéder à un apport en compte courant en cas de difficultés de trésorerie. Au 30 décembre 2009, la CCAS, nouvel actionnaire majoritaire de la Ciat a indiqué qu'elle ferait face aux besoins de trésorerie de la Ciat par des apports en compte courant. Cette décision a été autorisée lors du Conseil de Surveillance du 30 décembre 2009.

Risque de taux : le Groupe est exposé aux fluctuations de taux : sur un encours total de dettes financières courantes et non courantes de 41 M€, les dettes financières à taux variables représentent 17 M€. De ce fait, une variation de taux à la hausse de 1 % calculée sur l'encours au 30 septembre 2009 aurait une incidence négative de 170 K€ sur le résultat financier.

La C.I.A.T a mis en place une couverture de taux sur Euribor pour 7 M€ qui vous est décrite en annexe des comptes consolidés.

Par ailleurs, l'analyse des principaux risques fait l'objet d'un chapitre dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et les procédures de contrôle interne.

## **7. Mandats sociaux des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire au 30/09/09**

### **M. André TRIGANO, Président du Conseil de Surveillance :**

Administrateur AGC, SA au capital de 550 192 €,  
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

### **M. Patrice TRIGANO, Membre du Conseil de Surveillance :**

Gérant L'Européenne de Gestion, SCI au capital de  
1 524,49 €,  
Siège social à 75006 Paris, 4bis rue des Beaux  
Arts

Président du Conseil d'Administration S.A.I.T., SA au capital de 38 112,45 €,  
Siège social à 75006 Paris, 4bis rue des Beaux  
Arts

Gérant S. D.A., TRI 1, TRI 2, TRI 3, TRI 4, SARL au  
capital de 7 622,45 € chacune,  
Siège social à 75006 Paris, 4bis rue des Beaux  
Arts

Administrateur AGC SA au capital de 550.192 €,  
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de  
Reuilly

**Mme Vanessa KHAYAT, Membre du Conseil de Surveillance, sans autre mandat**

**Mme Célia TRIGANO, Membre du Conseil de Surveillance, sans autre mandat**

**M. René TEULIER, Membre du Conseil de Surveillance, sans autre mandat**

**M. Marc MANASTERSKI, Membre du Conseil de Surveillance, depuis le 21 mars 2008**

Informations non disponibles

**M. Gilles BENOIST, Membre du Conseil de Surveillance :**

Directeur Général	CNP Assurances 4 pl Raoul Dautry 75015 PARIS
Administrateur	CNP UniCredit Vita (société de droit italien - ex CNP Capitalia Vita) Piazza Durante 11 20131 Milano, Italia
Membre du Comité des rémunérations	CNP UniCredit Vita (société de droit italien - ex CNP Capitalia Vita) Piazza Durante 11 20131 Milano, Italia
Représentant permanent	CNP Assurances, Administrateur de la société CNP Caution SA au capital de 7 683 430,47 €, siège social à 75015 Paris 4 place Raoul Dautry
Administrateur	Caixa Seguro (Société de droit brésilien) Sector Comercial Norte, Quadra 01, N°77, Bloco A Edifício Number One – 15 andar 70710-500 Brasilia – DF Brasil
Représentant permanent	CNP Assurances, Gérant des SCI CNP Immobilier, CNR-CIMO, Ilôt A 5 B, Issy Desmoulins, le Sextant, Rueil Newton, SCI du 136 rue de Rennes, SCI Immobilière de l'Amiral, SCI de la CNP, SCI Immobilière Montagne de la Farge, SCI Immobilière Paris Belvédère, Société Foncière de la CNP, SICAC, Vendôme Europe
Représentant permanent	CNP Assurance, Présidente des SAS 83 avenue Bosquet, Pyramides et Spific
Administrateur	Sino French Life Insurance (société de droit chinois) Hua Bln International Building 1206 N°8 Yongandongli Jianguomenwaidajie Beijing 100022 P.R CHINA
Administrateur Président du comité des comptes Président du comité de contrôle interne Des risques et de la conformité	Dexia SA (société de droit belge) Place Rogier, 11 1210 BRUXELLES
Membre du comité de Direction Groupe	Caisse des dépôts 56 rue de Lille 75356 Paris 07 SP

Administrateur et membre du comité stratégique  
Depuis le 22 Juillet 2008

Suez Environnement Company SA  
1 rue d'Arstog  
75008 Paris

Président

FFSAA (Fédération française des sociétés  
anonymes d'assurance)  
26 Bd Haussmann  
75009 Paris

**M. Jean-Marc SCEO, Membre et Vice Président du Conseil de surveillance depuis le 14 janvier 2008:**

Président, Président du Comité de surveillance

Financière de la Coriandre, SAS au capital de  
2 000 000 €,  
Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard  
Haussmann

Président du Conseil d'Administration

AGC, SA au capital de 550 192 €,  
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

Directeur Général

Financière de la Belladone,  
SAS au capital de 50.000 euros  
Siège social à 75008 Paris, 148 Boulevard  
Haussmann

Président

Financière de Louzaouenn  
SAS au capital de 6 000 000 €  
Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard  
Haussmann

Membre du Comité des actionnaires

Financière de l'Aspérule, SAS au capital de  
2 000 000 €  
Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard  
Haussmann

Représentant de la masse des titulaires de BSA M

Financière de l'Aspérule,  
SAS au capital de 2 000 000 €  
Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard  
Haussmann

Représentant permanent

GPE, représentant de la masse des titulaires d'OCA  
de Financière de l'Aspérule,  
SAS au capital de 2 000 000 €  
Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard  
Haussmann

Représentant permanent

GPE, membre du comité stratégique de  
Financière de Louzaouenn,  
SAS au capital de 6 000 000 €  
Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard  
Haussmann

Représentant permanent

GPE, Président de Financière de la Garantie  
SAS au capital de 100 000 €  
Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard  
Haussmann



Représentant permanent	Financière de la Valériane SAS au capital de 3 250 000 € Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard Haussmann
Président (depuis le 30/06/2009)	Financière de la Cardamome SAS au capital de 2 625 669 € Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard Haussmann
Membre du Comité des actionnaires puis Président du Comité des actionnaires depuis le 30/06/2009	Financière de la Cardamome SAS au capital de 2 625 669 € Siège social à 75008 Paris 148 Boulevard Haussmann
Membre du Comité des actionnaires puis Vice Président Du Comité des actionnaires depuis le 30/06/2009	Pomme de Pain SAS au capital de 11 663 601 €, Siège social à 75014 Paris, 6-8 boulevard Jourdan
Président et Membre du Conseil de Surveillance	RISK & CO, SA au capital de 482 990 € Siège social à 75008 Paris 52, rue de la Bienfaisance
Membre du Conseil de surveillance depuis le 18/12/2008	Santoline SAS au capital de 4 520 000 € Siège social à 75008 Paris, 148 Boulevard Haussmann
Représentant de la masse des titulaires des OC	Financière de la Santoline SAS au capital de 4 520 000 € Siège social à 75008 Paris, 148 Boulevard Haussmann
Membre du Comité des actionnaires	Financière de la Bardane SAS au capital de 2 380 000 € Siège social à 75008 Paris, 148 Boulevard Haussmann
Représentant de la masse des titulaires des BSA M	Financière de la Bardane SAS au capital de 2 380 000 € Siège social à 75008 Paris, 148 Boulevard Haussmann

**M. Alexandre BONNECUELLE, membre du Conseil de surveillance jusqu'au 8 novembre 2008**

Représentant permanent jusqu'au 08/11/2008	Financière de la Coriandre, Membre du Conseil de Surveillance de la société C.I.A.T. SAS au capital de 2 000 000 €, Siège social à 75008 Paris 148 boulevard Haussmann
Membre du Comité de surveillance	Financière de la Coriandre, SAS au capital de 2 000 000 €, Siège social à 75008 Paris 148 boulevard Haussmann
Administrateur	Auto Escape SA au capital de 5 263 851 € 137, rue Jacquard 84120 Pertuis

Membre du Comité Stratégique  
Auto Escape  
SA au capital de 5 263 851 €  
137, rue Jacquard  
84120 Pertuis

**M. Thibaud Gachet, membre du Conseil de surveillance depuis le 8 novembre 2008**

Représentant permanent  
Financière de la Coriandre, Membre du Conseil de Surveillance de la société C.I.A.T.  
SAS au capital de 2 000 000 €,  
Siège social à 75008 Paris 148 boulevard Haussmann

Membre du Comité des actionnaires depuis le 30/06/2009  
Pomme de Pain  
SAS au capital de 11 663 601 €,  
Siège social à 75014 Paris, 6-8 boulevard Jourdan

**M. Alain BERAL, Président du Directoire, Directeur commercial et marketing**

Président du Conseil d'Administration  
Cehpa, SA au capital de 800 000 €,  
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

Administrateur  
Elan Béarnais Pau Orthez SA Economie mixte au capital de 952 806,25 €,  
Siège social à 64000 Pau, boulevard du Cami Salie

Gérant  
SCI STOUNOTTE au capital de 1 000 €,  
Siège social à 40400 MEILHAN Chemin rural Lesgourets

Gérant  
BERAL Conseil  
EURL au capital de 5 000 €  
Siège social à 75015 Paris, 41 rue de la

Procession

**M. Gérard CALMONT, Membre du Directoire, Directeur des productions**

Représentant permanent  
C.I.A.T. Président de la société IAS & André Trigano, SAS au capital de 60 000 €, Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

Gérant  
Les Etapes André Trigano SARL au capital de 7 622,45 €,  
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

Directeur Général, Représentant permanent  
C.I.A.T. Président de la société C.I.A.T Production, SAS au capital de 7 504 000 € ZI 09270 Mazères

Directeur Général, Représentant permanent  
C.I.A.T Président de la société C.I.A.T Locations, SAS au capital de 3 729 000 € ZI 09270 Mazères

**M. Olivier Ortin, Membre du Directoire, Directeur administratif et financier**

Représentant permanent  
C.I.A.T. Administrateur de la société Cehpa, SA au capital de 800 000 €,  
Siège social à 75012 Paris 111-113 rue de Reuilly

## 8. Proposition d'affectation du résultat social

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ressort à – 3 420 844 € et nous vous proposons d'affecter la perte au Report à Nouveau, qui s'élèverait alors à - 2 738 538 €  
Nous vous proposons de ne pas distribuer de dividendes.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Actions	Exercice	Dividende par action payé	Avoir fiscal
1.231.200 actions de 4 €	2007/2008	0	
1.231.200 actions de 4 €	2006/2007	0,12	Non applicable
1.231.200 actions de 4 €	2005/2006	0	

## 9. Proposition de jetons de présence :

Au titre de l'exercice 2008/2009, il n'avait pas été alloué de jetons de présence.  
Le Directoire propose à l'Assemblée générale qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, il ne soit pas versé de jetons de présence au Conseil de surveillance.

## 10. Personnes détenant des participations significatives dans la société

En application des dispositions de la loi, nous vous signalons que les actionnaires détenant au 30 septembre 2009 plus de 5% du capital de la société sont les suivants :

	30.09.09		30.09.08		30.09.07	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
AGC	463 893	37,7%	463 892	37,7%	463 892	37,7%
André Trigano Financière de la	185 079	15,0%	184 849	15,0%	184 849	15,0%
Coriandre (1)	338 663	27,5%	338 633	27,5%	338 633	27,5%
Proméo	134 197	10,9%	133 697	10,9%	133 697	10,9%
Autres	106 605	8,7%	109 210	8,9%	108 993	8,9%
Actions propres	2 763	0,2%	919	0,1%	1 136	0,1%
<b>Total</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>

(1) Financière de la Coriandre est une société holding intégralement détenue par le FCPR Acto, qui est gérée par Finama Private Equity

Les informations relatives aux détenteurs du capital à la date d'arrêté des comptes sont présentés au paragraphe « Evénements postérieurs à la Clôture »

## 11. Bourse et vie du titre

Le 24 novembre 1987, les actions de notre société furent inscrites au marché hors-cote de la Bourse des valeurs de Lyon à 176 F.

Le 29 novembre 1989, sur cette même place boursière, ces actions, dont le nominal avait été au préalable ramené de 100 F à 25 F, étaient inscrites à la cote du Second marché à 149 F ; il a été décidé d'attribuer une action gratuite pour dix anciennes le 2 décembre 1994, le 9 septembre 1997 et le 24 mars 1999.

Faisant suite à l'Assemblée Générale et du 29 novembre 2007 et du 6 juillet 2009 la société a effectué des rachats d'actions dans le cadre des besoins exclusifs d'un contrat de liquidité. La société a ainsi racheté entre le 1er octobre 2008 et le 30 septembre 2009, un nombre total de 2 284 actions et a vendu 40 actions. Compte tenu

des 919 actions détenues à l'ouverture de l'exercice, le nombre d'actions propres s'établit à 2 763 au 30 septembre 2009. La valeur comptable de ces actions ressort à 167 598,13 € soit une valeur unitaire de 60,66 euros.

## **12. Participation des salariés au capital**

Il n'existe aucune participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2009 dont les titres font l'objet d'une gestion collective ou dont les salariés n'ont pas la libre disposition.

La résolution présentée en ce sens à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire tenue le 31 mars 2008 a été rejetée. En conséquence, et conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 al.2, une Assemblée Générale Extraordinaire devra être convoquée au plus tard pour le 31 mars 2011 afin de proposer aux actionnaires un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan épargne entreprise ou d'un plan épargne groupe. En revanche, si une telle Assemblée Générale Extraordinaire devait se prononcer d'ici cette date sur un tel projet de résolution, un nouveau délai commencerait à courir.

## **13. Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élèvent à un montant global de 4 438 euros.

## **14. Tableau des résultats des cinq exercices et tableau de variation des capitaux propres**

Au présent rapport sont annexés, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices, ainsi que le tableau de variation des capitaux propres.

## **15. Conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce**

Nous vous demandons, conformément à l'article L.225-88 du Code de commerce d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 dudit Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil de surveillance.

Vos commissaires aux comptes ont été dûment informés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

## RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en euros)

Nature des indications	30.09.05	30.09.06	30.09.07	30.09.08	30.09.09
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social					
Actions :					
* composant le capital social					
° Nombre	1 231 200	1 231 200	1 231 200	1 231 200	1 231 200
° Valeur nominale	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
* émises au cours de l'exercice					
° Nombre					
° Valeur nominale					
* remboursées pendant l'exercice					
° Nombre	-	-			
° Valeur nominale	-	-			
Nombre des actions ordinaires existantes	1 231 200	1 231 200	1 231 200	1 231 200	1 231 200
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-			
Nombre maximal d'actions futures à créer					
* par conversion d'obligations	-	-			
* par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires Hors Taxes	17 636 665	16 876 213	4 919 956	3 695 846	3 914 416
Résultats avant impôts participation et charges calculées (amortissements et provisions)	2 685 926	1 093 392	-99 525	310 854	-3 087 564
Impôts sur les bénéfices	-151 859	-619 752	-76 692	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultats après impôts, participation et charges calculées (amortissements et provisions)	895 927	-1 556 197	-286 236	1	-3 420 844
Montant des résultats distribués	492 480	-	147 744	-	- (1)
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Résultat après impôts, mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	2,30	1,39	-0,02	0,25	-2,51 (2)
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	0,73	-1,26	-0,23	0	-2,78 (2)
Dividende versé à chaque action	0,40				(1+2)
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	178	150	29	28	29
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 389 936	4 180 363	1 330 919	1 364 261	1 427 610
Montant de la somme versée au titre des avantages sociaux					

(1) Sous réserve d'approbation par l'Assemblée des Actionnaires du 31/03/2010

(2) Par action de 4 euros de nominal



# COMPTES CONSOLIDES

## Bilan

<b>ACTIF</b>	Note	30.09.09	30.09.08	30.09.07
en K€				
Goodwill	3	2 289	2 216	2 216
Autres immobilisations incorporelles	4	745	869	973
Immobilisations corporelles	5	55 047	51 376	43 974
Titres mis en équivalence		382	282	167
Actifs financiers non courants	6	2 126	2 396	1 223
Actifs d'impôts différés	7	56	56	56
<b>Actifs non courants</b>		<b>60 645</b>	<b>57 195</b>	<b>48 609</b>
Stocks et en cours	8	5 977	5 710	5 319
Clients	9	4 825	5 318	6 711
Autres créances	9	7 454	6 566	9 336
Créances d'impôts	10		323	323
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11	1 102	1 043	844
<b>Actifs courants</b>		<b>19 358</b>	<b>18 960</b>	<b>22 533</b>
<b>Actifs des activités cédées ou en cours de cession</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>80 003</b>	<b>76 155</b>	<b>71 142</b>

<b>PASSIF</b>	Note	30.09.09	30.09.08	30.09.07
en K€				
Capital	12.1	4 924	4 924	4 924
Réserves consolidées		17 645	18 398	17 046
Actions propres	12.1	-167	-52	-53
Résultat net part du Groupe		-737	-744	1 501
<b>Capitaux propres -Part du Groupe</b>		<b>21 665</b>	<b>22 526</b>	<b>23 418</b>
Interêts minoritaires		-35	-68	-62
<b>Capitaux propres</b>		<b>21 630</b>	<b>22 458</b>	<b>23 356</b>
Provisions non courantes	13	698	380	481
Passifs financiers non courants	14	16 418	16 926	17 724
Passif d'impôts différés	7	792	624	940
<b>Passifs non courants</b>		<b>17 908</b>	<b>17 930</b>	<b>19 145</b>
Provisions courantes	13	200	200	200
Passif financiers courants	14	24 786	19 200	12 096
Fournisseurs		8 582	10 317	8 933
Autres dettes	15	6 897	6 050	7 412
<b>Passifs courants</b>		<b>40 465</b>	<b>35 767</b>	<b>28 641</b>
<b>Passifs des activités cédées ou en cours de cession</b>				
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>80 003</b>	<b>76 155</b>	<b>71 142</b>

# Compte de résultat

en K€	Note	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Chiffre d'Affaires	16	45 096	43 683	41 651
Autres produits de l'activité	17	8 489	12 376	7 722
Achats de matières premières et marchandises		-6 464	-10 124	-6 749
Variation de stocks		998	-1 789	680
Autres achats et charges externes		-21 943	-19 634	-18 993
Charges de personnel		-15 097	-14 336	-13 498
Impôts et taxes		-1 595	-1 252	-1 198
Dot. nettes aux amortissements et provisions		-7 172	-6 147	-6 225
Autres charges et produits		-327	-1 377	-1 016
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 985</b>	<b>1 400</b>	<b>2 374</b>
Autres charges non courantes	2.5	-247	-200	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>16</b>	<b>1 738</b>	<b>1 200</b>	<b>2 374</b>
Produits financiers		59	127	94
Charges financières		-2 435	-1 996	-1 658
<b>Résultat financier</b>	<b>18</b>	<b>-2 376</b>	<b>-1 869</b>	<b>-1 564</b>
Impôts	19	-168	148	-381
Quote part du résultat des sociétés mise en équivalence		53	156	85
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>-753</b>	<b>-365</b>	<b>514</b>
<b>Résultat net des activités cédées ou en cours de cession</b>	<b>20</b>		<b>-399</b>	<b>962</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-753</b>	<b>-764</b>	<b>1 476</b>
Intérêts minoritaires	16	16	20	25
<b>Résultat net - part du Groupe</b>		<b>-737</b>	<b>-744</b>	<b>1 501</b>
Résultat net par action	12.3	-0,60 €	-0,60 €	1,22 €
Résultat net par action dilué	12.3	-0,60 €	-0,60 €	1,22 €
Résultat net par actions des activités cédées/en cours de cession	12.3	0,00 €	-0,32 €	0,78 €

## Tableau de flux de trésorerie

En K€	Note	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Résultat net - part du Groupe		-737	-744	1 501
Part des minoritaires		-16	-20	-25
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	20		-399	962
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>-753</b>	<b>-365</b>	<b>514</b>
Quote part des sociétés mise en équivalence		-53	-156	-85
Dot. nette aux amortissements et provisions		7 272	5 880	5 928
Effet net des désactualisations				
Charges d'impôts (courants et différés)	19	168	-148	381
Intérêts net compris dans le cout de l'endettement financier	18	2 376	1 869	1 564
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et VPM		442	-374	-299
Autres éléments sans effet de trésorerie				
<b>Marge brute d'autofinancemet</b>		<b>9 452</b>	<b>6 706</b>	<b>8 003</b>
Impôts versés				
<b>Marge brute d'autofinancement après intérêts et impôts</b>		<b>9 452</b>	<b>6 706</b>	<b>8 003</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	21	-1 083	3 569	-5 118
<b>Flux net de trésorerie générés par l'activité</b>		<b>8 369</b>	<b>10 275</b>	<b>2 885</b>
Acquisition d'immob. corporelles et incorporelles		-5 520	-11 113	-10 181
Acquisition d'immob. financières		-60	-1 226	-104
Cession d'immob. corporelles et incorporelles		371	1 378	1 494
Cession d'immob. Financières		255	8	12
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-4 954</b>	<b>-10 953</b>	<b>-8 779</b>
Intérêts nets compris dans le cout de l'endettement financier	18	-2 028	-1 869	-1 564
Dividendes versés			-149	
Augmentation des dettes financières	14	10 142	13 301	11 312
Remboursement des dettes financières	14	-11 355	-10 194	-13 973
Subventions d'investissement				
Achats et ventes d'actions propres		-115	-7	-5
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérartions de financement</b>		<b>-3 356</b>	<b>1 082</b>	<b>-4 230</b>
Flux net de trésorerie généré par les activités cédés			-205	9 578
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>59</b>	<b>199</b>	<b>-546</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	11	<b>1 043</b>	<b>844</b>	<b>1 390</b>
Variation de trésorerie		59	199	-546
<b>Trésorerie nette à la cloture</b>	11	<b>1 102</b>	<b>1 043</b>	<b>844</b>

## Tableau de variation des capitaux propres – part du groupe

en K€	Capital	Capital	Réserves consolidées	Actions propres	Autres	Résultat	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 30.09.06 publié</b>	<b>1 231 200</b>	<b>4 924</b>	<b>19 157</b>	<b>-48</b>		<b>-1 884</b>	<b>22 149</b>
Correction d'erreur (1)						-227	-227
<b>Capitaux propres au 30.09.06 rectifié</b>	<b>1 231 200</b>	<b>4 924</b>	<b>19 157</b>	<b>-48</b>		<b>-2 111</b>	<b>21 922</b>
Affectation			-2 111			2 111	0
Résultat						1 501	1 501
Autres				-5			-5
<b>Capitaux propres au 30.09.07</b>	<b>1 231 200</b>	<b>4 924</b>	<b>17 046</b>	<b>-53</b>		<b>1 501</b>	<b>23 418</b>
Dividendes distribués						-149	-149
Affectation			1 352			-1 352	0
Résultat						-997	-997
Autres				1			1
<b>Capitaux propres au 30.09.08</b>	<b>1 231 200</b>	<b>4 924</b>	<b>18 398</b>	<b>-52</b>		<b>-997</b>	<b>22 273</b>
Correction d'erreur (2)						253	253
<b>Capitaux propres au 30.09.08 rectifié</b>	<b>1 231 200</b>	<b>4 924</b>	<b>18 398</b>	<b>-52</b>		<b>-744</b>	<b>22 526</b>
Dividendes distribués							0
Affectation			-744			744	0
Résultat						-737	-737
Autres				-115	-9		-124
<b>Capitaux propres au 30.09.09</b>	<b>1 231 200</b>	<b>4 924</b>	<b>17 654</b>	<b>-167</b>	<b>-9</b>	<b>-737</b>	<b>21 665</b>

(1) La correction d'erreur correspond à des charges sur cession de VNC d'habitats non comptabilisée sur l'exercice 2006 (soit 341 K€ de charges moins l'impôt correspondant de 114 K€)

(2) Correspond aux réajustements des durées d'amortissements des biens acquis dans le cadre des contrats de location-financements et qui n'avaient pas été pris en compte lors de la publication des comptes consolidés 2008

## Tableau de variation des intérêts minoritaires

en K€	Réserves	Résultat	Variation de périmètre	Total
Au 30.09.07	-37	-25		-62
Affectation	-25	25		0
Résultat		-5		-5
<b>Au 30.09.08</b>	<b>-62</b>	<b>-5</b>		<b>-67</b>
Affectation	-5	5		0
Autres			48	48
Résultat		-16		-16
<b>Au 30.09.09</b>	<b>-67</b>	<b>-16</b>	<b>48</b>	<b>-35</b>

La variation de périmètre correspond au rachat des actions minoritaires de la société IAS et AT

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Cie Internationale André Trigano (CIAT) est une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au capital de 4 924 000 €.

Le siège social est situé au 111 rue de Reuilly – 75012 Paris

N° RCS : 732 067 954

Le groupe exerce deux activités autour de l'hôtellerie de plein air :

- au travers de la marque Campéole, le groupe est le premier exploitant français de camping,
- le groupe fabrique et commerciale des bungalows toilés à destination des campings ou des collectivités

Les états présentés ci-après sont établis en K€ et ont été arrêtés par le Directoire le 28 janvier 2010

### NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

---

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe C.I.A.T. sont établis en conformité avec les normes internationales d'information financière applicable telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables obligatoirement en 2008-2009 sont les suivantes :

- Amendements IAS 39 et IFRS 7, reclassement d'actifs financiers (adoptés UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008)
- Amendements IAS 39 et IFRIC 9, dérivés incorporés (adoptés UE, applicables aux clôtures annuelles à compter du 30 juin 2009)

Les nouvelles normes internationales appliquées pour la première fois dans les états financiers au 30 septembre 2009 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés annuels et n'ont pas entraîné de changement de méthode pour le Groupe.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application ultérieure sont les suivantes :

- IAS 1 révisé, présentation des états financiers, (adopté UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Amendement à IAS 23, coût d'emprunts (adopté UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Amendement à IAS 27, états financiers consolidés et individuels (adopté UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- Amendement IAS 32 et IAS 1, instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation (adoptés UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Amendement IAS 39, éléments éligibles à une opération de couverture (adopté UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- Amendement IAS 38 - (applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- Révision IFRS 1, (adopté UE, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRS 2, paiement fondé sur des actions – conditions d'acquisition et annulation (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRS 3 révisé, regroupements d'entreprises (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- IFRS 8, segments opérationnels (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRIC 12, accords de concession de services (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRIC 13, programme de fidélisation des clients (adoptée UE, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- IFRIC 14, IAS 19, limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (adoptée UE, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRIC 15, contrats pour la construction de biens immobiliers (applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)
- IFRIC 16, couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (applicables aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- IFRIC 17, distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires -dividendes en nature-, (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009)
- IFRIC 18, transfert d'actifs provenant de clients (application prospective à compter du 1er juillet 2009)

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes IFRS non encore obligatoires.

L'application future de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.



## 1.1 – ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, la C.I.A.T. doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La compagnie revoit ses estimations et appréciations de façon régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ces futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Ces estimations et hypothèses concernent principalement :

- Les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de dépréciation des goodwill (Cf. Note 1.7 et 3.1)
- L'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements en matière de départ à la retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'actualisation et d'évolution des salaires, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs. (Cf. Note 1.13.2)
- Les estimations relatives à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels du groupe (Cf. Note 1.13.1)
- Les durées d'utilisation prévues des immobilisations ou des composants d'immobilisations corporelles ainsi que les valeurs résiduelles retenues pour certains actifs qui ont vocation à être cédés de façon récurrente. (Cf. Note 1.6.3)

### » Facteurs de risques financiers

**Le risque de crédit** concerne essentiellement les crédits clients.

Pour l'activité Camping - client Grand Public, les règlements des séjours interviennent obligatoirement avant le début du séjour. Pour les clients de l'Industrie, les créances en retard de paiement sont systématiquement relancées. Un comité « Créance » se réunit une fois par mois pour suivre l'ensemble du poste client et décide des actions précontentieuses ou contentieuses à mener. En matière de dépréciation, le premier incident de paiement (non réponse après l'envoi d'un courrier de relance en recommandé) abouti à provisionner la créance à 100%

**Le risque de liquidité** concerne le niveau d'endettement et la capacité du Groupe à pouvoir financer son développement.

Au 30 septembre 2009, le Groupe se finançait suivants trois modalités principales :

- crédit moyen terme
- crédit bail et contrat de location longue durée
- facilité de caisse et crédit de campagne

L'essentiel des contrats de crédit moyen terme ne prévoit pas de clause de remboursement anticipé, à l'exception de deux banques (5 emprunts représentant un restant dû de 6,4 M€ au 30 septembre 2009), pour lequel le Groupe au 30 septembre 2009 ne respectait pas les engagements. A la date du présent document, les banques concernées n'avaient pas fait part à la société de leurs intentions de demander le remboursement anticipé. Toutefois dans le cas où ce remboursement serait exigé, la société aurait la capacité de procéder au remboursement sur sa trésorerie disponible. Par ailleurs, la société avait reçu de la part de Financière de la Coriandre, détenue par Acto, l'engagement de procéder à un apport en compte courant en cas de difficultés de trésorerie. Au 30 décembre 2009, la CCAS, nouvel actionnaire majoritaire de la Ciat a indiqué qu'elle ferait face aux besoins de trésorerie de la Ciat par des apports en compte courant. Cette décision a été autorisée lors du Conseil de Surveillance du 30 décembre 2009.

La note 14 – Passifs Financiers de l'annexe fait partie intégrante du risque de liquidité.

### Risque sur taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque lié à l'évolution des taux d'intérêts sur ses emprunts à taux variable. L'endettement financier à taux variable est de 17 025 K€ au 30 septembre 2009.

Une variation à la hausse de 1 point des taux d'intérêt aurait un impact négatif de 170 K€ sur le résultat financier du Groupe.

La note 14 – Passifs Financiers de l'annexe fait partie intégrante du risque sur taux d'intérêt.

### Risque de change :

Le Groupe exerce ses activités en France et dans la zone Euro. Il n'est donc pas exposé à ce risque.

## 1.2 – PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La C.I.A.T présente ses états financiers conformément à la norme IAS 1.

### 1.2.1 – Présentation du bilan

Le bilan est présenté suivant la distinction entre actifs et passifs, courants et non courants.

Les actifs et passifs courants sont ceux qui sont destinés à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle d'exploitation, ou qui doivent être réalisés dans un délai de 12 mois après la date de clôture.

Les actifs ou groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente ainsi que les actifs et passifs des activités destinées à être cédées sont regroupés dans des rubriques spécifiques du bilan conformément à la norme IFRS 5.

## 1.2.2 Présentation du compte de résultat

### ▪ **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel est présenté selon une analyse des charges par nature.

Il se décompose entre un résultat opérationnel courant et des éléments opérationnels non courants, lesquels correspondent aux autres éléments opérationnels ayant un caractère inhabituel, peu fréquent et de montants particulièrement significatif. Il peut s'agir notamment :

- des coûts des restructurations et des plans de cessation anticipée d'activité des salariés ;
- des pertes de valeur des goodwills ;
- des pertes de valeur et les résultats de cession des actifs corporels et incorporels ;
- du résultat de déconsolidation des filiales, sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités cédées conformément à la norme IFRS 5 (présentation sur une ligne distincte du compte de résultat).

### ▪ **Résultat financier**

Il se décompose entre :

- le coût de l'endettement, net des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- les autres charges et produits financiers qui comprennent notamment :
  - les dividendes reçus de sociétés non consolidées ;
  - les dépréciations durables des titres de participation non consolidés ;
  - les variations de valeur et les résultats de cession des titres détenus aux fins de transactions ;
  - les charges financières de désactualisation des provisions pour avantages du personnel.

### ▪ **Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession**

Le résultat net d'impôt des actifs ou groupes d'actifs cédés ou détenus en vue de la cession répondant aux critères de la norme IFRS 5 est présenté dans une rubrique distincte du compte de résultat.

Il inclut le résultat net d'impôt de ces activités pendant l'exercice ainsi que le résultat net de la cession elle-même, le cas échéant.

### ▪ **Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus et après prise en compte du nombre d'action qui résulterait de la conversion en action d'éventuels instruments dilutifs existant à la clôture de l'exercice.

## 1.2.3 Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode « indirecte » en partant du résultat net consolidé.

La structure de ce tableau isole, d'une part les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

La marge brute d'autofinancement est présentée avant coût de l'endettement net.

Les intérêts payés et reçus sont compris dans les flux nets générés par les opérations de financement.

Conformément à la norme IFRS 5, les flux de trésorerie nets générés par les activités cédées sont présentés dans une rubrique séparée. Les encaissements résultant des cessions d'actifs sont compris dans les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

## 1.3 – METHODE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 30 septembre de la C.I.A.T. et de ses filiales dont elle a le contrôle exclusif ou dans lesquelles elle exerce soit un contrôle conjoint, soit une influence notable sur la gestion et la politique financière.

- Les sociétés dans lesquelles la C.I.A.T. exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
- Les sociétés exploitées en commun par un nombre limité de partenaires avec lesquels la C.I.A.T. exerce un contrôle conjoint, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- Les titres des sociétés dans lesquelles la C.I.A.T. exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, sont consolidés par mise en équivalence. L'influence notable est appréciée individuellement pour chaque entité constituant le périmètre de consolidation.

Dans les sociétés contrôlées de façon exclusive et dont les capitaux propres sont négatifs, la part des minoritaires est prise en charge en totalité par le groupe, sauf accord explicite de prise en charge ou lorsque le financement par ces derniers n'est pas remis en cause.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

## 1.4 – INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux dispositions de la norme IAS 14, l'information sectorielle publiée par la C.I.A.T. se décline en un seul niveau :

### ▪ **Information par secteur d'activité**

Les secteurs d'activité correspondent aux deux pôles opérationnels du groupe et à un pôle fonctionnel :

- Tourisme,
- Industrie,
- Siège.

Les segments géographiques ne sont pas déterminés car le groupe intervient essentiellement en France.

## 1.5 – REGROUPEMENT D'ENTREPRISES (GOODWILL)

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, les prises de contrôle d'activités ou de sociétés sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, pour les opérations postérieures au 1<sup>er</sup> octobre 2004.

Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La date d'acquisition, à partir de laquelle la CIAT consolide les comptes de l'entreprise acquise, correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

A la date d'acquisition, les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont reconnus comme des passifs et comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être évaluée de façon fiable.

La différence entre le prix de revient de l'activité ou des titres de la société acquise, et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels reconnus à la date d'acquisition, est constatée à l'actif du bilan si elle est positive, ou en résultat de l'année d'acquisition si elle demeure négative après réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut être modifié que dans des cas très spécifiques : ajustement de prix, correction d'erreurs, ou reconnaissance ultérieure d'un actif d'impôt différé qui ne répondait pas aux critères d'activation à la date du regroupement.

Les goodwills ne font pas l'objet d'un amortissement récurrent, mais des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats des tests de dépréciation.

Les UGT auxquelles un goodwill est affecté font l'objet de tests de dépréciation de valeur au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe un indice de perte de valeur.

Pour ce faire, les goodwills sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. (*La définition d'une UGT et la méthodologie des tests de dépréciation sont décrites dans la Note 1.7 et 3.1*)

Si la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill, puis aux autres actifs non courants de l'UGT, au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

Lors de la cession d'une unité consolidée, le montant des goodwills affectés à cette unité est inclus dans la valeur nette comptable de l'unité cédée. Elle est donc prise en compte pour déterminer le résultat de cession.

## 1.6 – COMPTABILISATION DES ACTIFS NON COURANTS

La C.I.A.T. n'a pas retenu les options suivantes :

- incorporation des coûts d'emprunt dans la valorisation des actifs corporels et incorporels ; de ce fait ces coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ;
- évaluation de certains actifs corporels et incorporels à leur juste valeur ; de ce fait, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

### 1.6.1 Goodwill

Voir paragraphe 1.5 « Regroupement d'entreprises »

### 1.6.2 Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces actifs figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les marques générées en interne ne sont pas immobilisées.

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode linéaire, à partir de leur date de mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation prévue ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

<i>Nature</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>
Brevets	Entre 10 et 20 ans
Logiciels	Entre 3 et 7 ans

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. (Cf. Note 1.7)

### 1.6.3 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production incluant les dépenses de mise en service.

A compter de leur mise en service, elles sont amorties selon le mode linéaire, estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens et suivant la méthode des composants.

<i>Nature</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>
Constructions & agencements	entre 10 et 20 ans
Voirie & réseaux divers	15 ans
Installations spécifiques (habitats)	entre 8 et 12 ans
Autres installations et outillages	entre 3 et 10 ans
Matériel de location	entre 3 et 5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel informatique	entre 3 et 7 ans
Matériel de bureau et mobilier	entre 5 et 10 ans

Les installations spécifiques Habitats Toilés ont été décomposées de la façon suivante : toit, armature, toiles, Murs, équipements intérieurs, cabine sanitaire et électricité.

Compte tenu des durées d'utilisation prévue des composants et dans la mesure où de façon récurrente, certains BTM ont vocation à être cédés à des valeurs identifiables ; la base de calcul des amortissements de ces immobilisations est déterminée en tenant compte de leur valeur résiduelle lorsque celle-ci peut être déterminée sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

La valeur résiduelle de l'immobilisation correspond au prix de vente d'occasion diminué des coûts de remise en état et de commercialisation.

Sur l'exercice 2007-2008, les durées de ces amortissements ont été rallongées de deux ans. En effet, il a été constaté que la durée économique réelle de ces habitats était supérieure systématiquement aux durées d'amortissements initialement pratiquées, soit 8 et 10 ans.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 17, les actifs financés par des contrats de location-financement qui, en substance, transfèrent à la C.I.A.T. la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels sont amortis selon les modalités décrites ci-dessus.

Pour les opérations de cession-bail ayant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, le résultat de cession est réparti sur la durée du bail, sauf constat de perte de valeur définitive du bien concerné.

### 1.6.4 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont qualifiés comme tel en fonction de leur utilité et leur durée de détention prévue à plus d'un an à l'origine.

Ils se composent principalement :

- des titres de participation dans des sociétés non consolidées et des autres titres disponibles à la vente ;
- les prêts, avances, dépôts et cautionnements.

#### 1.6.4.1 Autres titres de participation et titres disponibles à la vente

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par le Groupe, à l'exception de celles qui sont détenues dans des sociétés associées mises en équivalence et de celles qui sont détenues aux fins de transaction.

Ils sont inscrits à leur juste valeur laquelle correspond :

- au dernier cours de l'exercice, lorsque ces titres sont cotés sur un marché financier ;
- à une estimation de leur valeur de réalisation ou à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible de les évaluer de manière fiable.

Les variations de valeur sont enregistrées directement dans un compte de capitaux propres : « gains et pertes latents différés » jusqu'à la cession des titres, auquel cas le profit ou la perte cumulée préalablement comptabilisée en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice.

Une perte de valeur est constatée en résultat financier en cas de baisse durable ou significative de la juste valeur des titres, déterminée sur la base des critères financiers appropriés à la situation de chaque société, tels que : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Cette dépréciation irréversible n'est reprise en résultat qu'au moment de la cession des titres concernés.

#### 1.6.4.2 Prêts, avances, dépôts et cautionnements.

Ce poste comprend principalement les créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation ainsi que des dépôts et cautionnements à plus d'un an.

Ils sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur d'origine.

## 1.7 – PERTE DE VALEUR DES ACTIFS NON COURANTS

Lors de chaque clôture, la C.I.A.T. apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs non courants.

Des tests de dépréciation sont effectués selon les fréquences suivantes :

- goodwill et actifs incorporels à durée de vie indéterminée : systématiquement au moins une fois par an ou plus souvent s'il existe un indice de perte de valeur ;
- immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie : dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

L'indice principal de perte de valeur retenu par le Groupe est la diminution de l'Excédent brut d'exploitation (EBE). En conséquence, les UGT pour lesquelles aucun goodwill n'est affecté, feront l'objet d'un test de dépréciation s'il est constaté une diminution significative de l'EBE.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

En fonction de son organisation, le Groupe C.I.A.T. a identifié ses UGT de la façon suivante :

- chaque site touristique exploité constitue une UGT
- Les activités suivantes constituent chacune une UGT : « agence de voyage », « location-vente de BTM ».

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT étant la plus élevée :

- de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente,
- ou de sa valeur d'utilité déterminée par la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, augmentée le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin du plan de trésorerie.

Les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'ensemble d'actifs en question.

## 1.8 – STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours de production sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré

Les coûts de production comprennent les consommations et les charges directes et indirectes de production, y compris les amortissements des biens concourants à la production.

Les coûts d'acquisition comprennent les frais accessoires d'achat, tels que le transport et les droits de douane, à l'exclusion de toute valeur ajoutée interne.

Le coût de la sous activité et les charges financières ne sont pas prises en compte dans la valorisation des stocks et en-cours.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

## 1.9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients et autres créances, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées à leur valeur nominale. Dans la mesure où elles se rapportent au cycle normal d'exploitation, les créances à plus d'un an concernant les cessions d'habitats sont également comprises dans ce poste.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque probable de non recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur de réalisation.

## 1.10 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds de caisse et les disponibilités bancaires.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Il peut notamment s'agir de titres d'OPCVM monétaires, évalués à leur valeur liquidative à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

## 1.11 – ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES CEDEES

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs non courants (actifs corporels et incorporels) sont considérés comme détenus en vue de la vente lorsqu'ils sont disponibles pour une cession immédiate dans leur état actuel et que leur vente est hautement probable dans un délai de douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les activités en cours de cession correspondent à des branches d'activité autonomes et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles le Directoire a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreur.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les actifs des activités cédées ou en cours de cession sont comptabilisés au plus faible :

- de leur valeur nette comptable,
- ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie.

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession est présenté, y compris pour l'exercice antérieur, dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut :

- le résultat net d'impôt généré par ces activités sur l'exercice ou jusqu'à la date de leur cession ;
- et le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite.

Les flux de trésorerie nets des activités cédées sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités sur l'exercice ou jusqu'à la date de leur cession, ainsi que la trésorerie hors impôt générée par leur cession proprement dite.



## 1.12 – ACTIONS D'AUTOCONTROLE

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

Les résultats de cession sont inscrits directement dans les capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

## 1.13 – PROVISIONS

### 1.13.1 – Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'à la date de clôture, il existe une obligation légale, contractuelle ou implicite, à l'égard d'un tiers et devant probablement faire l'objet d'une sortie de ressource au bénéfice de ce dernier, sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture.

Selon sa nature, la sortie probable de ressource doit pouvoir être estimée de façon fiable en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Dès lors que l'effet valeur temps de l'argent est significatif, les provisions font l'objet d'une actualisation

Les provisions font l'objet d'une reprise concomitamment :

- à la survenance de la sortie de ressource initialement provisionnée ;
- à la disparition du caractère probable de la sortie de ressource, lorsqu'elles deviennent « sans objet »

### 1.13.2 – Avantages au personnel

Conformément à la norme IAS 19, le Groupe C.I.A.T. comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite : indemnités de départ et autres engagements assimilés, sous déduction des éventuels actifs de couverture.

A l'exception des indemnités de fin de carrière, les avantages du personnel, postérieurs à l'emploi relèvent de régimes à cotisations définies.

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisation périodiques à des organismes externes qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces versements libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus.

Les cotisations dues au titre de ces régimes, sont comptabilisées en charges opérationnelles de l'exercice auquel elles se rapportent.

Par opposition aux régimes à cotisations définies, les régimes à prestations définies, se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. Ils donnent lieu à constitution de provisions s'ils ne sont pas intégralement préfinancés.

Pour le Groupe, ce type d'obligation concerne principalement les indemnités à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ (y compris l'hypothèse de départ volontaire des salariés), de probabilité de versement, puis ramené à leur valeur actuelle sur la base du taux de rendement des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels résultant des variations de l'engagement dues aux changements d'hypothèses et d'écarts d'expérience sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel, pour la partie excédant de plus de 10% la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture.

Les coûts résultant des éventuelles modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Le passif net ainsi déterminé est constaté au bilan dans la rubrique avantages du personnel.

Au niveau du compte de résultat, les coûts relatifs aux avantages du personnel, sont scindés en deux catégories :

- la variation de la provision, nette de la charge financière de désactualisation est comptabilisée dans le résultat opérationnel courant (y compris l'amortissement des écarts actuariels) ;
- la charge de désactualisation de la provision, est portée en résultat financier le cas.

## 1.14 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières comprennent :

- les dettes liées à des locations financières ;
- les autres dettes portant intérêt.

### 1.14.1 Dettes liées à des locations financières

Conformément aux dispositions de la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de location financière lorsque, en substance, ils transfèrent à la C.I.A.T. la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure. Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette et décomposés en :

- amortissement de la dette financière initiale,
- et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat de location financière.

### 1.14.2 **Autres dettes financières**

Cette rubrique comprend principalement :

- les avances rémunérées reçues des tiers lorsqu'elles portent intérêts ; dans le cas contraire elles sont classées en autres dettes opérationnelles ;
- les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif global incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.

Les emprunts bancaires ne respectant pas les clauses de conventions sont classés sous la rubrique « passif financier courant ».

## 1.15 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

### 1.15.1 **Instrument financiers dérivés et risques couverts**

Le Groupe C.I.A.T. utilise des instruments dérivés pour couvrir une partie de ses risques de taux d'intérêt. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en des caps portant sur des taux d'intérêts.

Les risques couverts par ces instruments concernent donc les charges d'intérêts à taux variable des dettes financières, contractées auprès des établissements de crédit.

### 1.15.2 **Comptabilisation des Instruments dérivés**

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont évalués à leur valeur de marché lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme élément de couverture, de juste valeur, de flux de trésorerie ou qu'ils ne sont pas désignés comme éléments de couverture.

Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat financier sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (*cash flow hedge*).

Les passifs financiers couverts par des instruments financiers dérivés de taux suivent la comptabilité de couverture de flux futurs (couverture du risque de taux).

Ces passifs financiers couverts étant inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti ; les variations de valeur de l'instrument dérivé de taux, inscrit à l'actif sont enregistrées :

- en capitaux propres pour la part efficace de la variation attribuable au risque couvert ;
- en résultat financier pour la part inefficace au regard du risque couvert.

Au fur et à mesure que les charges financières au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont recyclés dans le compte de résultat.

## 1.16 – IMPOTS SUR LES RESULTATS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une analyse au cas par cas, en fonction des prévisions de résultat à moyen terme, sur un horizon de trois à cinq ans.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci à le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

## 1.17 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En application de la norme IAS 18, le chiffre d'affaires correspond aux ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle.

Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison ou du transfert de propriété.

Les prestations de service sont comptabilisées au moment où le service est rendu.

Il s'agit notamment :

#### ▪ **Pour les activités Tourisme :**

- des recettes reçues des clients, lorsque les campings sont détenus ou exploités au travers d'un contrat de concession ou de location ;
- de la rémunération (honoraires de gestion, redevance de concession...etc.) perçue au titre des contrats, lorsque les campings ne sont pas exploités directement. (concedant de marque)
- des commissions perçues sur la distribution de séjours et de produits annexes (location de voiture, transport...) ainsi que la marge dégagée sur la vente de voyages.
- des commissions perçues auprès des entreprises clientes, des redevances de marques et assistance technique à la fabrication.

▪ **Pour les activités Industrielles :**

- de l'ensemble des loyers perçus en contrepartie de la mise à disposition de BTM dans les contrats de location simple conclus avec des sociétés clientes ;
- des ventes de produits ou de marchandises, y compris les ventes récurrentes de matériel d'occasion.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des rabais, remises et ristournes, de la TVA, des autres taxes, et brut de commission pour les activités d'hôtellerie de plein air.

## NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 2.1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Entité consolidée	Forme juridique	Capital social	Siège	30.09.09		30.09.08	
				Méthode	% intérêt	Méthode	% intérêt
Cie Internationale André Trigano	S.A.	4 924 800 €	Paris (75012)	Société Mère		Société Mère	
CEHPA	S.A.	800 000 €	Paris (75012)	IG	99,99%	IG	99,99%
Les Campéoles	S.A.R.L. Coopérative	11 606 705 €	Paris (75012)	IG	99,98%	IG	99,98%
Campasun Servon	S.A.R.L.	7 622 €	Servon (50170)	IG	100,00%	IG	100,00%
Lac et Rivières	S.A.R.L.	7 622 €	Doussard (74210)	IG	80,00%	IG	80,00%
Les étapes André Trigano	S.A.R.L.	7 622 €	Paris (75012)	IG	100,00%	IG	100,00%
IAS & André Trigano	S.A.S.	60 000 €	Paris (75012)	IG	100,00%	IG	58,00%
C.I.A.T. Locations	S.A.S.U.	3 729 000 €	Mazères (09270)	IG	100,00%	IG	100,00%
C.I.A.T. Production - DPS	S.A.S.U.	7 505 000 €	Mazères (09270)	IG	100,00%	IG	100,00%
Flower	SAS	37 000 €	Paris (75012)	ME	24,50%	ME	24,50%
L.A.T.	S.A.S.	37 000 €	Port Grimaud (83310)	ME	40,00%	ME	40,00%

La variation du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent correspond au rachat des actions des minoritaires de la société IAS & André Trigano

### 2.42– CORRECTION DES ETATS FINANCIERS 2007/2008

Le résultat de l'exercice 2007/2008 a été corrigé d'une erreur de 253 K€ net. Cette correction correspond aux réajustements des durées d'amortissements des biens acquis dans le cadre des contrats de locations financement et qui n'avaient pas été pris en compte lors de la publication des comptes consolidés 2008 (-381 K€ de dotation et 128 K€ d'impôt). Le résultat corrigé ressort ainsi à -744 K€ contre -997 K€ de résultat publié.

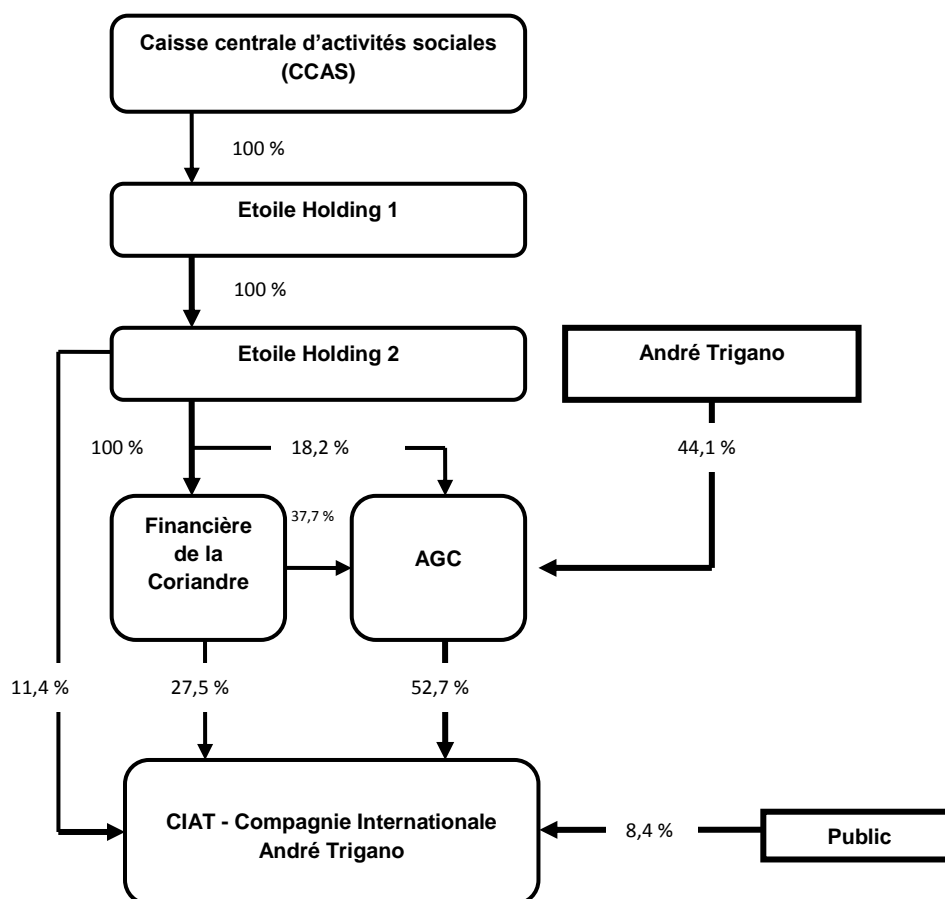
### 2.5 – CONTROLE FISCAUX

La Cie Internationale André Trigano a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2007/2008. L'Administration a notifié un redressement (taxe professionnelle) qui figure dans les comptes sur la ligne « Autres achats et produits non courants » pour 200 K€. La société n'a pas contesté ce redressement.

Par ailleurs, les sociétés les Campéoles, Etapes André Trigano, Ciat DPS, Ciat Location et Campasun ont également fait l'objet de contrôles de la part de l'Administration fiscale. Les redressements qui ne seront pas contestés à réception de la notification ont été provisionnés pour 247 K€.

### 2.6 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 30 décembre 2009, Financière de la Coriandre et Proméo ont cédé indirectement leurs participations à la CCAS, représentant 38,5% du capital. Concomitamment, André Trigano a apporté 15% de ses actions CIAT à AGC. Enfin, la CCAS a racheté les parts d'AGC détenues par Financière de la Coriandre et Quilvest. A la fin des opérations, la répartition de l'actionariat de la Ciat se compose comme suit :



Enfin, la Ciat a cédé les 24,5% qu'elle possédait dans Flower. Cette opération se soldera par la constatation d'une plus value dans les comptes consolidés 2010.

### NOTE 3 – GOODWILL

#### 3.1 – TESTS DE DEPRECIATIONS

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses goodwill au 30 septembre 2009 pour toutes les unités génératrices de trésorerie auxquelles des goodwill sont affectés.

Comme mentionné dans la Note 1.5, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable. On définit la valeur recouvrable comme étant la plus élevée :

- de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- de la valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels à 5 ans augmenté de la valeur de réalisation à cette date.

Les hypothèses utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT ont été les suivantes :

	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Taux d'actualisation	9,7%	8%	7%
Taux de croissance annuelle normative	2%	2%	3%

L'estimation du coût du capital de 9,7 % est effectuée sur les bases suivantes :

- Béta désendetté : 1,20
- Prime de risque : 4 %
- Prime de liquidité : 2 %

Ces tests n'ont donné lieu à aucune comptabilisation de pertes de valeur.

L'évolution de un point du taux d'actualisation et/ou du taux de croissance normative n'entraîne pas de dépréciation des goodwill

### 3.2 – VARIATIONS

#### » Au 30.09.09

En K€	Tourisme	Industrie	Total
<b>Valeurs brutes</b>			
<b>au 30.09.08</b>	<b>2 216</b>		<b>2 216</b>
Acquisitions (1)	73	-	73
Cessions	-	-	0
Activités cédées	-	-	0
<b>au 30.09.09</b>	<b>2 289</b>	<b>0</b>	<b>2 289</b>
<b>Dépréciations</b>			
<b>au 30.09.08</b>	-	-	
Dotations	-	-	0
Reprises	-	-	0
Activités cédées	-	-	0
<b>au 30.09.09</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs nettes</b>			
au 30.09.08	2 216	0	2 216
<b>au 30.09.09</b>	<b>2 289</b>	<b>0</b>	<b>2 289</b>

(1) Correspond aux rachats des parts des minoritaires d'IAS et AT

#### » Au 30.09.08

En K€	Tourisme	Industrie	Total
<b>Valeurs brutes</b>			
<b>au 30.09.07</b>	<b>2 216</b>		<b>2 216</b>
Acquisitions	-	-	0
Cessions	-	-	0
Activités cédées	-	-	0
<b>au 30.09.08</b>	<b>2 216</b>	<b>0</b>	<b>2 216</b>
<b>Dépréciations</b>			
<b>au 30.09.07</b>	-	-	
Dotations	-	-	0
Reprises	-	-	0
Activités cédées	-	-	0
<b>au 30.09.08</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs nettes</b>			
au 30.09.07	2 216	0	2 216
<b>au 30.09.08</b>	<b>2 216</b>	<b>0</b>	<b>2 216</b>

### NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles se rapportent principalement aux concessions, brevets et licences acquises ainsi qu'aux logiciels acquis ou produits par le Groupe.



» **Au 30.09.09**

En K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
<b>Valeurs brutes</b>				
<b>au 30.09.08</b>	<b>684</b>	<b>291</b>	<b>751</b>	<b>1 726</b>
Acquisitions	60	1	31	92
Cessions	-42		-12	-54
Activités cédées				0
<b>au 30.09.09</b>	<b>702</b>	<b>292</b>	<b>770</b>	<b>1 764</b>
<b>Dépréciations</b>				
<b>au 30.09.08</b>	<b>276</b>	<b>159</b>	<b>422</b>	<b>857</b>
Dotations	70	49	56	175
Reprises	-1		-12	-13
Activités cédées				0
<b>au 30.09.09</b>	<b>345</b>	<b>208</b>	<b>466</b>	<b>1 019</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
au 30.09.08	408	132	329	869
au 30.09.09	357	84	304	745

» **Au 30.09.08**

En K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
<b>Valeurs brutes</b>				
<b>au 30.09.07</b>	<b>747</b>	<b>300</b>	<b>772</b>	<b>1 819</b>
Acquisitions	53	111	2	166
Cessions	-116	-120	-23	-259
Activités cédées				0
<b>au 30.09.08</b>	<b>684</b>	<b>291</b>	<b>751</b>	<b>1 726</b>
<b>Dépréciations</b>				
<b>au 30.09.07</b>	<b>279</b>	<b>172</b>	<b>395</b>	<b>846</b>
Dotations	96	25	50	171
Reprises	-99	-38	-23	-160
Activités cédées				0
<b>au 30.09.08</b>	<b>276</b>	<b>159</b>	<b>422</b>	<b>857</b>
<b>Valeurs nettes</b>				
au 30.09.07	468	128	377	973
au 30.09.08	408	132	329	869

## NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### 5.1 – TESTS DE DEPRECIATIONS

Des tests de dépréciation ont été réalisés pour les UGT présentant un indice de perte de valeur, se traduisant : soit par un EBE négatif, soit par une diminution de l'EBE de l'ordre de 25% sur une période de 2 ans.

Comme mentionné dans la Note 1.7, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable. On définit la valeur recouvrable comme étant la plus élevée :

- de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- de la valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels à 5 ans augmenté de la valeur de réalisation à cette date.

Sur la base des hypothèses présentées dans la Note 1.7, ces tests n'ont donné lieu à aucune comptabilisation de pertes de valeur.

### 5.2 – DETAILS

» Au 30.09.09

En K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations tech.	Autres immob	Immob en cours	Total
<b>Valeurs brutes</b>						
<b>au 30.09.08</b>	<b>8 988</b>	<b>15 374</b>	<b>51 871</b>	<b>12 051</b>	<b>828</b>	<b>89 112</b>
Acquisitions (1)	1 004	1 900	7 354	1 783		12 041
Cessions		-45	-2 444	-106		-2 595
Autres		196			-541	-345
<b>au 30.09.09</b>	<b>9 992</b>	<b>17 425</b>	<b>56 781</b>	<b>13 728</b>	<b>287</b>	<b>98 213</b>
<b>Amortissements</b>						
<b>au 30.09.08</b>	<b>4 261</b>	<b>8 002</b>	<b>20 598</b>	<b>4 875</b>		<b>37 736</b>
Dotations	506	1 024	4 275	1 169		6 974
Reprises		-6	-1 438	-100		-1 544
<b>au 30.09.09</b>	<b>4 767</b>	<b>9 020</b>	<b>23 435</b>	<b>5 944</b>	<b>0</b>	<b>43 166</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
au 30.09.08	4 727	7 372	31 273	7 176	828	51 376
<b>au 30.09.09</b>	<b>5 225</b>	<b>8 405</b>	<b>33 346</b>	<b>7 784</b>	<b>287</b>	<b>55 047</b>

(1) Les principaux investissements concernent les habitats pour 3 955 K€, pour 1 230 K€ de travaux de rénovation des terrains, pour 1 111 K€ de VRD, pour 638 K€ de sanitaires et pour 599 K€ de rénovations des habitats

» Au 30.09.08

En K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations tech.	Autres immob	Immob en cours	Total
<b>Valeurs brutes</b>						
<b>au 30.09.07</b>	<b>8 271</b>	<b>13 368</b>	<b>48 091</b>	<b>9 386</b>	<b>199</b>	<b>79 315</b>
Acquisitions (1)	862	2 228	7 373	3 104	629	14 196
Cessions	-145	-280	-3 593	-439		-4 457
Autres		58				58
<b>au 30.09.08</b>	<b>8 988</b>	<b>15 374</b>	<b>51 871</b>	<b>12 051</b>	<b>828</b>	<b>89 112</b>
<b>Amortissements</b>						
<b>au 30.09.07</b>	<b>3 898</b>	<b>7 321</b>	<b>19 851</b>	<b>4 271</b>		<b>35 341</b>
Dotations	450	954	3 978	972		6 354
Reprises	-87	-273	-3 231	-368		-3 959
<b>au 30.09.08</b>	<b>4 261</b>	<b>8 002</b>	<b>20 598</b>	<b>4 875</b>	<b>0</b>	<b>37 736</b>
<b>Valeurs nettes</b>						
au 30.09.07	4 373	6 047	28 240	5 115	199	43 974
<b>au 30.09.08</b>	<b>4 727</b>	<b>7 372</b>	<b>31 273</b>	<b>7 176</b>	<b>828</b>	<b>51 376</b>

1) Les principaux investissements concernent pour les habitats pour 4 620 K€, pour 2 058 K€ de VRD, pour 1 465 K€ de travaux de rénovation des terrains pour 980 K€ de sanitaires et pour 794 K€ de piscines

## NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

### 6.1 – DETAILS

En K€	30.09.09			30.09.08	30.09.07
	Montants bruts	Dépréciation	Montants nets		
Titres de participations non consolidés	5		5	36	34
Prets, dépôts et cautionnements (1)	2 121		2 121	2 360	1 149
Instruments dérivés			0	0	40
<b>Total</b>	<b>2 126</b>	<b>0</b>	<b>2 126</b>	<b>2 396</b>	<b>1 223</b>

(1) dont 1 100 K€ de dépôts de garantie enregistrés sur des contrats de location longue durée d'habitats sur l'exercice 2007/2008

## NOTE 7 – IMPOTS DIFFERES

### 7.1 – REPARTITION DES IMPOTS DIFFERES

#### » Au 30.09.09

En K€		Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.08	Solde des charges et des produits de l'exercice	Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.09	Solde net des IDA/IDP au 30.09.09
	Intégration fiscale CIAT	-612	-168	-780	
	Lac et Rivières	-12		-12	
	IAS & AT	56		56	
	<b>Total</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	
	<b>ID actifs nets</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	
	<b>ID passifs nets</b>	<b>-624</b>	<b>-168</b>	<b>-792</b>	<b>-736</b>

#### » Au 30.09.08

En K€		Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.07	Solde des charges et des produits de l'exercice	Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.08	Solde net IDA/IDP au 30.09.08
	Intégration fiscale CIAT	-926	314	-612	
	Lac et Rivières	-14	2	-12	
	IAS & AT	56		56	
	<b>Total</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	
	<b>ID actifs nets</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	
	<b>ID passifs nets</b>	<b>-940</b>	<b>316</b>	<b>-624</b>	<b>-568</b>

#### » Au 30.09.07

En K€		Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.06	Solde des charges et des produits de l'exercice	Actifs/Passifs d'impôts différés net au 30.09.07	Solde net IDA/IDP au 30.09.07
	Intégration fiscale CIAT	-570	-356	-926	
	Lac et Rivières	-9	-5	-14	
	IAS & AT	56		56	
	<b>Total</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	
	<b>ID actifs nets</b>	<b>56</b>		<b>56</b>	
	<b>ID passifs nets</b>	<b>-579</b>	<b>-361</b>	<b>-940</b>	<b>-884</b>
	Impôts différés sur activités cédées		281		
	Total		-80		

### 7.2 – PRINCIPALES SOURCES D'IMPOTS DIFFERES

en K€	Actifs/Passifs d'impôts différés nets au 30.09.07	Actifs/Passifs d'impôts différés nets au 30.09.08	Solde des charges et produits de l'exercice	Actifs/Passifs d'impôts différés nets au 30.09.09
Déficits fiscaux	76	594	0	594
IDA sur avantage au personnel	137	92		92
IDA sur décalages temporaires	57	47	-2	45
ID sur retraitements de consolidation	-1 154	-165	170	5
<b>Total</b>	<b>-884</b>	<b>568</b>	<b>168</b>	<b>736</b>

## NOTE 8 – STOCKS ET EN-COURS

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Matières premières	2 641	2 809	3 914
En cours de production	116	47	38
Produits intermédiaires et finis	2 066	2 863	1 077
Marchandises	1 228	75	724
<b>Total</b>	<b>6 051</b>	<b>5 794</b>	<b>5 753</b>
Dépréciations	-74	-84	-434
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 977</b>	<b>5 710</b>	<b>5 319</b>

## NOTE 9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

### 9.1 – CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Valeurs brutes	5 105	5 627	6 934
Dépréciations	-280	-309	-223
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 825</b>	<b>5 318</b>	<b>6 711</b>

#### Répartition par échéance

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Clients, échéance inf. à 1 an	4 768	4 890	6 719
Clients, échéance sup. à 1 an	337	737	215
<b>Total</b>	<b>5 105</b>	<b>5 627</b>	<b>6 934</b>

en K€	Total	Age des créances en fin de période	
		< 1 an	> 1 an
Créances clients TTC échues au 30.09.09	5 105	4 768	337
Provisions HT	280	0	280
Créances clients TTC échues au 30.09.08	5 627	4 890	737
Provisions HT	309	0	309

Les créances à plus d'un an non provisionnées concernent les clients de l'activité « Industrie » pour lesquels les conditions de paiement peuvent s'échelonner sur 3 ans.

### 9.2 – AUTRES CREANCES

En K€	Etat	Personnel et organismes sociaux	Autres (1)	Total
<b>Au 30.09.07</b>				
Valeurs brutes	4 501	110	4 728	9 339
Dépréciation			-3	-3
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 501</b>	<b>110</b>	<b>4 725</b>	<b>9 336</b>
<b>Au 30.09.08</b>				
Valeurs brutes	3 609	160	2 797	6 566
Dépréciation				0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 609</b>	<b>160</b>	<b>2 797</b>	<b>6 566</b>
<b>Au 30.09.09</b>				
Valeurs brutes	3 510	143	3 801	7 454
Dépréciation				0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 510</b>	<b>143</b>	<b>3 801</b>	<b>7 454</b>

(1) Dans ce poste figurent notamment les charges constatées d'avance. Pour l'exercice 2009, figure dans ce poste le montant du remboursement des assurances de la tempête Klaus pour 1,5 M€ ainsi que la créance de 350 K€ que la Ciat possède sur la société Flower. Le remboursement cette créance est intervenue en décembre 2009

Les échéances du poste « Autres créances » sont inférieures à 1 an

## NOTE 10 – CREANCES D'IMPOTS

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Carry back		323	323

Le carry back a été remboursé en aout 2009

## NOTE 11 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Titres OPCVM Monétaires	19	89	114
Disponibilités	1 083	954	730
<b>Valeur nette</b>	<b>1 102</b>	<b>1 043</b>	<b>844</b>

## NOTE 12 – CAPITAUX PROPRES

### 12.1 - CAPITAL SOCIAL

Au 30 septembre 2008, le capital social s'élève à 4 924 800 Euros. Il est composé de 1 231 200 actions d'une valeur nominale de 4 Euros et se répartit de la manière suivante :

#### » Répartition en nombre d'action :

	30.09.09		30.09.08		30.09.07	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
AGC (2)	463 893	37,7%	463 892	37,7%	463 892	37,7%
André Trigano	185 079	15,0%	184 849	15,0%	184 849	15,0%
Financière de la Coriandre (1)	338 663	27,5%	338 633	27,5%	338 633	27,5%
Proméo	134 197	10,9%	133 697	10,9%	133 697	10,9%
Autres	106 605	8,7%	109 210	8,9%	108 993	8,9%
Actions propres	2 763	0,2%	919	0,1%	1 136	0,1%
<b>Total</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>

(1) Financière de la Coriandre est une société holding intégralement détenue par le FCPR Acto, qui est géré par Finama Private Equity

(2) Les actions au nominatif, détenues depuis plus de 2 ans, acquièrent un droit de vote double.

Jusqu'au 3 juillet 2007, Monsieur André Trigano possédait 51,23% des parts de la société AGC. Le 4 juillet 2007, du fait de conversion en actions d'obligations convertibles, Financière de la Coriandre est devenu majoritaire dans cette société avec 52,47% des actions.

Du fait du franchissement à la hausse du seuil de 50%, Financière de la Coriandre a lancé au mois de septembre 2007 une Offre Publique d'Achat Simplifiée sur les actions de la CIAT. A l'issue de cette offre, aucune action n'a été apportée.

L'information relative aux détenteurs du capital à la date d'arrêté des comptes est présentées dans la note « 2.6 – Evènements postérieurs à la clôture ».

### 12.2 – ACTIONS PROPRES

Dans le cadre de sa cotation sur un marché règlementé, la société a souscrit un contrat de liquidité dont les principales modalités sont les suivantes :

- Montant maximum : 24 624 actions, soit 0,2% du capital social
- Prix d'achat unitaire minimum : 90 €
- Prix de vente unitaire minimum : 10 €

Dans ce cadre, les opérations réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- Achats de 2 284 actions au prix moyen de 60,82 €,
- Ventes de 440 actions au prix moyen de 61,06 €;
- Frais de négociation : Néant

Compte tenu des 919 actions détenues à l'ouverture de l'exercice, la société détient au 30 septembre 2009, 2 763 actions au prix unitaire moyen de 60,66 €, soit une valeur comptable globale de 167 598,13 €

### 12.3 RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2008 est de 1 230 064 actions.

En l'absence de plan d'attribution d'options de souscription d'actions ou de tout autre instrument donnant accès au capital, le résultat net dilué par action est identique au résultat par action.

	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Actions en circulation	1 231 200	1 231 200	1 231 200
Actions propres	2 763	919	1 136
<b>Nombre d'actions retenue pour le calcul du résultat net par actions (1)</b>	<b>1 228 437</b>	<b>1 230 281</b>	<b>1 230 064</b>
Résultat net -part du groupe en K€ (2)	-737	-744	1 501
Résultat net des activités cédées en K€ (3)		-399	962
Résultat net par action en € : (2)/(1)	-0,60	-0,60	1,22
Résultat net par actions des activités arrêtées en €: (3)/(1)	0,00	-0,32	0,78

### NOTE 13 – PROVISIONS

En K€	30.09.07	30.09.08	Mouvements		30.09.09
			Dotation	Reprise (1)	
Provision avantages au personnel	450	316	133		449
Provisions pour impôts	5	0	247		247
Autres	26	64	5	-67	2
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>481</b>	<b>380</b>	<b>385</b>	<b>-67</b>	<b>698</b>
Provisions pour litiges					0
Provisions pour risques et charges	200	200			200
<b>Total provisions courantes</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200</b>

La provision pour risques et charges de l'exercice 2007 correspond à un risque potentiel de remise en l'état d'un ensemble d'habitats vendu qui a subi des dommages et pour lequel la responsabilité du Groupe est mise en cause.

La provision pour impôts correspond à un risque identifié lors du contrôle fiscal. A la date d'arrêté des comptes, les sociétés concernées n'ont pas été notifiées par l'Administration Fiscale et ce risque ne fera pas l'objet d'une contestation.

(1) Ces reprises ont été utilisées à 100%

### HYPOTHESES ACTUARIELLES

Les évaluations actuarielles établies par le Groupe dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme qui sont définis notamment à partir de recommandations d'experts indépendants. Ces paramètres, qui sont revus chaque année, sont les suivants :

	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Evolution des salaires	2,5%	2,7%	2,7%
Taux d'actualisation	5,18 %	6,86 %	4%
Table de mortalité	INSEE 2005	INSEE 2005	INSEE 2005

Le taux de charges appliqué est spécifique pour chaque société. Il varie entre 38 et 47%.

Le taux moyen de rotation, compris entre 1% et 20%, et est déterminé suivant une fonction décroissante selon les tranches d'âge et l'ancienneté des salariés.

Conformément aux principes comptables du Groupe (Cf. Note 1.13.2), l'incidence des modifications d'hypothèses actuarielles est étalée sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel en application de la méthode dite du « corridor ».

Une variation de + 0,5% du taux d'actualisation générerait un produit supplémentaire de 29 K€

Une variation de - 0,5% du taux d'actualisation générerait une charge complémentaire de 31 K€



## NOTE 14 – PASSIFS FINANCIERS

En K€	30.09.07	Souscription	Rembour- sement	30.09.08	Souscription	Rembour- sement	30.09.09
Emprunts auprès des etabl de crédits	18 048	8 200	-7 539	18 709	9 031	-7 796	19 944
Financement par crédit bail	8 837	3 198	-2 575	9 460	6 291	-3 453	12 298
Emprunts et dettes financières diverses	0	35	-	35		-35	0
Concours bancaires	2 936	5 066	-80	7 922	1 111	-71	8 962
<b>Total</b>	<b>29 821</b>	<b>16 499</b>	<b>-10 194</b>	<b>36 126</b>	<b>16 433</b>	<b>-11 355</b>	<b>41 204</b>

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, intégralement souscrits en euros, se décomposent entre **24 179** K€ à taux fixe et **17 025** K€ à taux variable.

Une variation de 1 point à la hausse des taux d'intérêt ferait supporter au Groupe une charge financière complémentaire de 170 K€.

### Caractéristique des emprunts souscrits :

Montant initial	Taux	Date de Départ	Durée	Solde à rembourser		Clause de covenants	Covenants non respectés
				Tx fixe	Tx variable		
500	E 3M + 0,80%	15/11/06	5 ans		400		
500	Euribor + 0,80%	15/11/06	5 ans		400		
2 500	Fixe 3,6%	31/03/05	5 ans	132		oui	132
2 000	Fixe 3,6%	30/09/05	5 ans	422		oui	422
2 400	E 3M + 0,70%	20/12/06	5 ans		1 080		
2 400	E 3M + 0,70%	31/01/08	5 ans		2 160	oui	2 160
2 500	E 3M + 0,70%	28/10/08	5 ans		2 125	oui	2 125
1 500	Fixe 3,5%	01/12/04	5 ans	79			
1 500	E 3M + 0,70%	01/12/05	5 ans		375		
750	Fixe 3,5%	01/11/06	5 ans	338			
750	E 3M + 0,70%	01/11/06	5 ans		354		
1 500	Fixe 4,45%	26/11/07	5 ans	1 081			
1 300	Fixe 5,42	05/11/08	5 ans	1 128			
2 000	Fixe 3,6%	10/03/06	5 ans	639			
1 300	Fixe 4,89%	10/12/07	5 ans	880			
1 500	Fixe 5,35%	31/12/08	5 ans	1 322			
1 000	E 3M + 0,70%	30/11/05	5 ans		200		
450	E 3M + 1,10%	25/03/03	5 ans		38		
1 000	Fixe 3,35%	10/12/05	5 ans	266			
1 000	Fixe 4%	10/01/07	5 ans	490			
1 500	Fixe 4,35%	05/02/08	5 ans	1 052			
1 000	Fixe 5,57%	05/01/09	5 ans	867			
500	Fixe 4,80 %	05/01/09	5 ans	420			
1 000	E 3M + ,92%	25/02/07	5 ans		529		
1 000	œur 3 mois + 0,75	11/07/05	5 ans		200		
1 500	E 3M + 1,30%	01/10/04	5 ans		75		
750	E 1M + 0,90%	18/12/02	7 ans		27		
500	E 12M + 0,35%	16/06/05	5 ans		100		
1 500	Fixe 4,90%	13/12/07	5 ans	966			
1 750	Fixe 4,45%	17/03/09	5 ans	1 584		oui	1 584
250	Fixe 4,25%	23/04/09	5 ans	216			
<b>Total</b>				<b>11 881</b>	<b>8 063</b>		<b>6 423</b>

Il existe des covenants avec deux établissements bancaires.

A la clôture au 30/09/2009, certains covenants n'étaient pas respectés.

Pour la 1<sup>ère</sup> banque, le ratio « Gearing inférieur à 1,5 » ressortait à 1,72

Pour la 2<sup>ème</sup> banque, le ratio « Endettement financier net/fonds propres ≤1,5 » ressortait à 1,85

A la date du présent document, les banques concernées n'avaient pas fait part à la société de leurs intentions de demander le remboursement anticipé. Toutefois dans le cas où ce remboursement serait exigé, la société aurait la capacité de procéder au remboursement sur sa trésorerie disponible. Par ailleurs, la société avait reçu de la part de Financière de la Coriandre, détenue par Acto, l'engagement de procéder à un apport en compte courant en cas de difficultés de trésorerie. Au 30 décembre 2009, la CCAS, nouvel actionnaire majoritaire de la Ciat a indiqué qu'elle ferait face aux besoins de trésorerie de la Ciat par des apports en compte courant.

Au 30 septembre 2009, les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité de la manière suivante :

En K€	Emprunts auprès des établ de crédit	Crédit baux	Autres dettes financières	Total
Inférieur à 1 an	13 321	2 503	8 962	24 786
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>13 321</b>	<b>2 503</b>	<b>8 962</b>	<b>24 786</b>
De 1 à 2 ans	2 495	2 380		4 875
De 2 à 5 ans	4 128	7 415	-	11 543
<b>Passifs financiers non courants</b>	<b>6 623</b>	<b>9 795</b>		<b>16 418</b>
<b>Total passifs financiers</b>	<b>19 944</b>	<b>12 298</b>	<b>8 962</b>	<b>41 204</b>

#### » Instruments financiers

Le Groupe a souscrit un instrument financier de couverture de taux sur une base E3M

Descriptif :

- la CIAT paye 5,5% si l'E3M est supérieur à 5,5%
- 4,90% si l'E3M est compris entre 5,5% et 4,9%
- L'E3M si l'E3M est compris entre 4,9% et 3,5%
- 4,6% si l'E3M est inférieur à 3,5%

Le contrat de « collar participatif à la baisse à cliquet » souscrit auprès de la BNP Paribas présente les caractéristiques suivantes :

- Date de conclusion de l'opération : 28/05/2008
- Date de commencement : 30/05/2008
- Date d'échéance : 30/05/2012
- Montant notionnel : 7 000 000 €

La variation de juste valeur enregistrée au 30 septembre 2009 s'élève à <348 K€> .

#### NOTE 15 – AUTRES DETTES

Les dettes se répartissent de la manière suivante :

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Personnel et organismes sociaux	2 690	2 508	2 414
Dettes fiscales	3 687	2 992	3 429
Autres dettes	520	550	1 569
<b>Total</b>	<b>6 897</b>	<b>6 050</b>	<b>7 412</b>

La variation du poste « Autres dettes » est due à la diminution des sommes perçus dans le cadre de la vente de séjours et qui sont à reverser aux hébergeurs.

## NOTE 16 – INFORMATION SECTORIELLE

### 16.1 – INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

#### 16.1.1 - Au 30.09.09

##### » Résultats

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Elimin.	Total
Chiffre d'Affaires	39 902	16 102	3 914	-14 822	45 096
Autres produits	9 907	-74	2 646	-3 990	8 489
Achats et charges externes	-26 665	-11 895	-1 884	13 035	-27 409
Charges de personnel	-9 461	-3 502	-2 134	0	-15 097
Impôts et taxes	-1 124	-223	-81	-167	-1 595
Dot. nettes aux amort. et prov.	-5 207	-639	-1 326	0	-7 172
Autres charges et produits	-263	-48	-127	-136	-574
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7 089</b>	<b>-279</b>	<b>1 008</b>	<b>-6 080</b>	<b>1 738</b>
Résultat financier net					-2 376
Impôts					-168
Quote part des sociétés mise en équivalence					53
<b>Résultat net des activités conservées</b>					<b>-753</b>
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession					
<b>Résultat net de l'ensemble</b>					<b>-753</b>
Interêts minoritaires					16
<b>Résultat net part du groupe</b>					<b>-737</b>

##### » Eléments de bilan

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
<b>ACTIF</b>				
Goodwills	2 289	-	-	2 289
Immob. incorporelles	547	104	94	745
Immob corporelles	50 700	2 867	1 480	55 047
<b>PASSIF</b>				
Dettes financières	23 946	247	17 011	41 204
Effectifs temps plein annuel (ETP)	340	94	29	463

#### 16.1.2 - Au 30.09.08

##### » Résultats

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Elimin.	Total
Chiffre d'Affaires	36 007	18 478	0	-10 802	43 683
Autres produits	7 964	2 599	5 575	-3 762	12 376
Achats et charges externes	-22 784	-15 712	-1 383	7 753	-32 126
Charges de personnel	-8 910	-3 539	-2 033	145	-14 337
Impôts et taxes	-896	-259	-112	15	-1 252
Dot. nettes aux amort. et prov.	-3 861	-370	-1 267	-649	-6 147
Autres charges et produits	-70	-744	-43	-140	-997
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7 450</b>	<b>453</b>	<b>737</b>	<b>-7 440</b>	<b>1 200</b>
Résultat financier net					-1 869
Impôts					148
Quote part des sociétés mise en équivalence					156
<b>Résultat net des activités conservées</b>					<b>-365</b>
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession					-399
<b>Résultat net de l'ensemble</b>					<b>-764</b>
Interêts minoritaires					20
<b>Résultat net part du groupe</b>					<b>-744</b>

» **Eléments de bilan**

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
<b>ACTIF</b>				
Goodwills	2 216	-	-	2 216
Immob. incorporelles	607	151	111	869
Immob corporelles	46 855	3 050	1 471	51 376
<b>PASSIF</b>				
Dettes financières	17 037	38	19 051	36 126
Effectifs temps plein annuel (ETP)	306	98	28	432

**16.1.3 - Au 30.09.07**

» **Résultats**

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Elimin.	Total
Chiffre d'Affaires	33 025	15 522	4 648	-11 544	41 651
Autres produits	7 288	99	2 173	-1 838	7 722
Achats et charges externes	-23 681	-9 728	-2 166	9 708	-25 867
Charges de personnel	-8 034	-3 696	-1 789	21	-13 498
Impôts et taxes	-891	-237	-70	-	-1 198
Dot. nettes aux amort. et prov.	-4 467	-615	-1 143	-	-6 225
Autres charges et produits	780	-488	467	-970	-211
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 020</b>	<b>857</b>	<b>2 120</b>	<b>-4 623</b>	<b>2 374</b>
Résultat financier net					-1 564
Impôts					-381
Quote part des sociétés mise en équivalence					85
<b>Résultat net des activités conservées</b>					<b>514</b>
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession					962
<b>Résultat net de l'ensemble</b>					<b>1 476</b>
Interêts minoritaires					25
<b>Résultat net part du groupe</b>					<b>1 501</b>

» **Eléments de bilan**

en K€	Tourisme	Industrie	Siège	Total
<b>ACTIF</b>				
Goodwills	2 216	-	-	2 216
Immob. incorporelles	468	128	377	973
Immob corporelles	39 284	3 233	1 457	43 974
<b>PASSIF</b>				
Dettes financières	13 544	35	16 242	29 821
Effectifs temps plein annuel (ETP)	299	106	29	434

**NOTE 17 – AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE**

Figurent notamment dans ce poste la production immobilisée d'habitats, produits par CIAT DPS pour le compte de Campéole. Le montant s'élevait à 5 950 K€ au 30/09/09, 8 618 K€ au 30/09/08 et 6 071 K€ au 30/09/07.

La forte augmentation en 2008 résulte d'une plus forte production d'habitats toilés en faveur de Campéole

## NOTE 18 – RESULTAT FINANCIER

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	59	127	94
Variation de JV des instruments financiers	-348	-15	
Charges financières sur emprunts et crédits baux	-2 087	-1 981	-1 658
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-2 376</b>	<b>-1 869</b>	<b>-1 564</b>
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-2 376</b>	<b>-1 869</b>	<b>-1 564</b>
Variation de JV des instruments financiers	348		
<b>Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier</b>	<b>-2 028</b>		

## NOTE 19 – IMPÔTS SUR LE RESULTAT

### 19.1 – ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Impôts courants			-301
Impôts différés	-168	148	-80
<b>Total</b>	<b>-168</b>	<b>148</b>	<b>-381</b>

#### Détail des impôts différés

Impôts différés sur activités cédées		170	281
Impôts différés sur activités conservées	-168	148	-361
<b>Total Impôts différés</b>	<b>-168</b>	<b>318</b>	<b>-80</b>

### 19.2 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE ET THEORIQUE

en K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Impôts exigibles taux plein			-301
Impôts différés	-168	148	-80
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>-168</b>	<b>148</b>	<b>-381</b>
Résultat net consolidé	-737	-744	1 501
Interêts minoritaires	-16	-20	-25
Résultat des activités cédées ou en cours de cessions		399	-962
Quote part sociétés mise en équivalence	-53	-156	-85
Impôts sur activités cédées		-170	-281
Charge (produit) d'impôt	168	-148	361
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-638</b>	<b>-839</b>	<b>509</b>
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>213</b>	<b>280</b>	<b>-170</b>
Déficit fiscaux non activés	-318		
Autres	-63	-132	-211
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>-168</b>	<b>148</b>	<b>-381</b>

## NOTE 20 – RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES

en K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Résultat de l'activité Camping léger		-103	-539
Résultat de l'activité Résidence		-	1 923
Résultat de l'activité Concession de marque		-12	-422
Résultat de l'activité Hiver et Grand Public - agence de voyage		-284	
<b>Résultat net d'impôt des activités cédées</b>	<b>0</b>	<b>-399</b>	<b>962</b>

## NOTE 21 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES FLUX DE TRESORERIE

### » DETAIL DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Variation des stocks et en cours	267	-391	73
Variations des clients et autres créances	-498	4 183	-3 774
Variation des fournisseurs et autres dettes	1 314	-223	-1 714
Variation de l'impôt exigible			297
<b>Total</b>	<b>1 083</b>	<b>3 569</b>	<b>-5 118</b>

La forte variation des clients et autres créances provient de la nette diminution du poste client conjugué aux remboursements plus rapides des crédits de TVA.

## NOTE 22 – SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

en K€	Quote part du résultat 30.09.09	Quote part du résultat 30.09.08	Quote part du résultat 30.09.07
LAT	55	156	111
FLOWER	-2	0	-26
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>156</b>	<b>85</b>

## NOTE 23 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 23.1 – CONTRATS DE LOCATION - FINANCEMENT

Les redevances restant à payer relatifs aux contrats de location - financement sont les suivants :

en K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
A moins d'1 an	4 153	3 009	2 500
De 1 à 5 ans	9 986	6 713	7 765
<b>Total</b>	<b>14 139</b>	<b>9 722</b>	<b>10 265</b>

### 23.2 – CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les paiements minimaux futurs relatifs aux contrats de location simples sont les suivants :

en K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
A moins d'1 an	6 833	6 734	5 309
De 1 à 5 ans	24 214	23 881	17 628
Au delà de 5 ans	9 866	10 574	18 131
<b>Total</b>	<b>40 913</b>	<b>41 189</b>	<b>41 068</b>

Ces montants représentent les loyers des campings et les locations longues durées d'habitats

### 23.3 – AUTRES ENGAGEMENTS

#### – Engagements donnés

- Effets escomptés non échus : 0
- Engagement de poursuite de loyer en faveur des filiales : 1 926 K€ HT. Au 30.09.09 le solde restant du s'élevait à 1 644 K€

#### – Engagements reçus

- Autorisation de lignes de crédit : Facilités de caisse et découvert : 1 598 K€
- Apport en compte courant : l'actionnaire majoritaire s'est engagé à soutenir financièrement la société ci celle-ci avait des difficultés de trésorerie

#### – Engagements réciproques

- Autres engagements réciproques : Cautions données aux banques en faveur des filiales : 17 314 K€



## NOTE 24 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

En K€	Créances			Dettes		
	30.09.09	30.09.08	30.09.07	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Parties liées en amont	80		112			10
Autres parties	1 100	1 100			0	10
<b>Total</b>	<b>1 180</b>	<b>1 100</b>	<b>112</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

	Produits			Charges		
	30.09.09	30.09.08	30.09.07	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Parties liées en amont	10	10	10			606
Autres parties	998	1 015		1 707	1 192	
<b>Total</b>	<b>1 008</b>	<b>1 025</b>	<b>10</b>	<b>1 707</b>	<b>1 192</b>	<b>606</b>

La rémunération globale ainsi que les avantages à long terme allouées aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont les suivants :

En K€	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Rémunérations	622	589	615
Avantages en nature	3	3	2
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>592</b>	<b>617</b>

### » REMUNERATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Alain BERAL	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Président du Directoire				
Rémunération fixe	279	279	249	249
Rémunération variable	40	40	40	35
Rémunération exceptionnelle				
Avantage en nature				
<b>Total</b>	<b>319</b>	<b>319</b>	<b>289</b>	<b>284</b>

Gérard CALMONT	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Directeur des Productions				
Rémunération fixe	87	87	87	87
Rémunération variable	7	7	7	7
Rémunération exceptionnelle				
Avantage en nature				
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>94</b>

Olivier ORTIN	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Directeur administratif et financier				
Rémunération fixe	79	79	74	74
Rémunération variable	9	7	7	7
Rémunération exceptionnelle				
Avantage en nature	3	3	3	3
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>89</b>	<b>84</b>	<b>84</b>

### » REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

André TRIGANO	30.09.09		30.09.08	
	dus	versés	dus	versés
Président du Conseil de Surveillance				
Rémunération au titre du mandat social	125	125	125	125

## NOTE 25 – AUTRES INFORMATIONS

## 25.1 – INFORMATION SUR LE PERSONNEL

L'effectif moyen par catégorie de salarié des sociétés intégrées sur le périmètre des activités conservées est le suivant :

	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Cadres	65	48	47
Employés et ouvriers	398	384	387
<b>Total Effectif temps plein annuel (ETP)</b>	<b>463</b>	<b>432</b>	<b>434</b>

## 25.2 – Droit Individuel à la Formation (D.I.F.)

Les droits individuels à la formation acquis par les salariés au 30 septembre 2009 et calculés suivant les conventions collectives respectives des différents salariés représentent un total de 20 198 heures contre 15 692 heures au 30 septembre 2008.

## 25.3 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Grant Thornton				Cabinet Gilles Hubert			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	75	102	49,7%	52,3%	36	36	100%	100%
- Filiales intégrées globalement	76	93	50,3%	47,7%				
Autres diligences et prestations								
Sous-total	151	195	100%	100%	36	36	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0			0	0		
Sous-total	0	0			0	0		
TOTAL	151	195	100%	100%	36	36	100%	100%

## **R**APPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **Compagnie Internationale André Trigano**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les notes « 1.6.3 - Immobilisations corporelles », « 1.7 – Perte de valeur des actifs non courants » et « 5.1 – Tests de dépréciations » de l'annexe décrivent les principes relatifs à l'évaluation des actifs corporels. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode mise en œuvre, apprécié les données et hypothèses utilisées, revu les calculs effectués et nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Bry-sur-Marne, le 5 février 2010

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

**Cabinet Gilles Hubert**

Jean-Pierre Cordier  
Associé

Gilles Hubert  
Associé

# COMPTES SOCIAUX

## Bilan

ACTIF en K€	Note	30.09.09			30.09.08
		Brut	Amort	Net	Net
Frais d'établissement		107	81	26	62
Frais de développement		4	4	0	2
Concessions, brevets		182	114	68	55
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>293</b>	<b>199</b>	<b>94</b>	<b>119</b>
Terrains		135		135	135
Constructions		3 828	2 657	1 171	1 319
Autres immobilisations corporelles		375	275	100	131
Immobilisations en cours		74		74	93
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>4 412</b>	<b>2 932</b>	<b>1 480</b>	<b>1 678</b>
Titres de participations		25 413	896	24 517	24 517
Prets et autres immobilisations financières		370		370	234
<b>Immobilisations financières</b>		<b>25 783</b>	<b>896</b>	<b>24 887</b>	<b>24 751</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	1	<b>30 488</b>	<b>4 027</b>	<b>26 461</b>	<b>26 548</b>
Clients	2	4 813	1	4 812	4 722
Autres créances	3	10 184	3 421	6 763	11 163
VMP		19		19	123
Disponibilités		13		13	83
Charges constatées d'avances	4	72		72	145
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>15 101</b>	<b>3 422</b>	<b>11 679</b>	<b>16 236</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>45 589</b>	<b>7 449</b>	<b>38 140</b>	<b>42 784</b>

PASSIF en K€	Note	30.09.09	30.09.08
Capital		4 925	4 925
Prime d'émission		6 472	6 472
Réserve légale		492	492
Autres réserves		6 390	6 390
Report à nouveau		682	682
Résultat		-3 421	0
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	5	<b>15 540</b>	<b>18 961</b>
Provisions pour risques		15	
<b>Provisions</b>	6	<b>15</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7	17 011	18 904
Emprunts et dettes financières diverses	7		7
Dettes fournisseurs		212	486
Autres dettes	8	5 362	4 426
<b>Dettes</b>		<b>22 585</b>	<b>23 823</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>38 140</b>	<b>42 784</b>

# Compte de résultat

en K€	Note	30.09.09	30.09.08
Vente de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	9	3 914	3 696
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>3 914</b>	<b>3 696</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Rep. amort, transfert de charges	10	2 646	1 869
Autres produits		3	
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>6 563</b>	<b>5 565</b>
Achats de marchandises			3
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			1
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes		3 390	2 917
Impôts et taxes		81	182
Salaires et traitements		1 428	1 364
Charges sociales		683	590
Dotations aux amortissements - immobilisations		318	308
Dotations aux provisions sur actif circulant		3	3
Autres charges		127	148
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>6 030</b>	<b>5 516</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>533</b>	<b>49</b>
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés		520	1 235
Produits sur cession de VMP			1
<b>Produits financiers</b>		<b>520</b>	<b>1 236</b>
Dotations financières aux amort. et prov.		3 421	
Différences négatives de changes			20
Intérêts et charges assimilées		1 065	1 216
<b>Charges financières</b>		<b>4 486</b>	<b>1 236</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	11	<b>-3 966</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-3 433</b>	<b>49</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion		29	100
Produits exceptionnels sur opération en capital			34
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>29</b>	<b>134</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		2	47
Charges exceptionnelles sur opération en capital			136
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.		15	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>17</b>	<b>183</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	12	<b>12</b>	<b>-49</b>
Impôts sur les bénéfices	13		
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-3 421</b>	<b>0</b>



## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### Principes, règles et méthodes comptables

Le bilan, le compte de résultat et les autres états de synthèse de notre société pour l'exercice 2008/2009, sont établis suivant les normes, principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999, et conformément aux dispositions de la législation française.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

#### » Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissements comprennent les honoraires relatifs aux opérations de filialisation.

Ces frais sont amortis sur 3 ans

Le poste «Concession, brevets, marques... » comprend essentiellement les logiciels et le site Internet dont les amortissements sont pratiqués sur 3 ans à partir de la mise en service, les brevets étant amortis sur 10 ans.

A chaque arrêté comptable, la valeur comptable des immobilisations incorporelles est comparée à leur valeur recouvrable. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

Les dotations aux amortissements sont calculées selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels informatiques..... 3 ans à 7 ans

#### » Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (charges directes et indirectes de production).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes linéaires en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Constructions et agencements..... 4 à 20 ans
- Installations et outillage..... 3 à 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau..... 3 et 10 ans
- Matériel informatique..... 3 à 7 ans
- Matériel de transport..... 2 à 4 ans

#### » Immobilisations financières

Outre les titres de participations évalués au coût historique d'acquisition, ce poste comporte des prêts versés dans le cadre de l'investissement obligatoire dans la construction et des dépôts et cautionnements. Une provision pour dépréciation des titres de participation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net et les perspectives de rentabilité.

Cette rubrique comprend également les actions de la société détenues en propre, qui font l'objet d'un contrat de liquidité.

#### » Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### » Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur liquidative publiée ou à leur valeur de réalisation estimée.

#### » Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

» Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

» Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la refacturation aux filiales, des coûts supportés pour l'ensemble du groupe. Ces coûts comprennent notamment les coûts de fonctionnement des Services Centraux, de la Direction Générale, les frais financiers et les éléments non récurrents.

» Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation concernent essentiellement les charges communes aux filiales ainsi que les salaires et charges sociales de la Direction Générale et des services centraux.

» Résultat exceptionnel

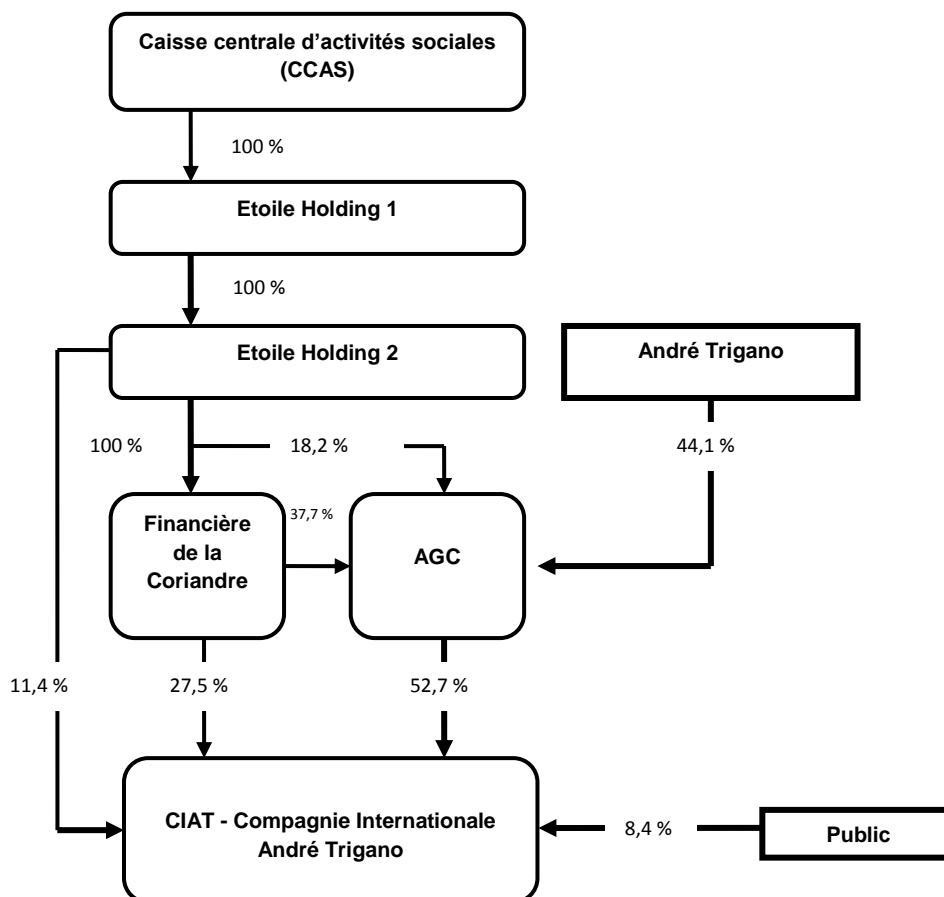
Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'opérations ou d'évènements clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

**Faits caractéristiques de l'exercice et événements postérieurs à la clôture**

Les comptes annuels de la CIAT au 30.09.09 retracent essentiellement les opérations effectuées par la société pour le compte de ses filiales :

- refacturations des charges des frais de direction, des services centraux,
- refacturation des charges financières supportées par la société dans le cadre des financements externes, ainsi que des financements accordées et/ou reçues des filiales.

Au 30 décembre 2009, Financière de la Coriandre et Proméo ont cédé indirectement leurs participations à la CCAS, représentant 38,5% du capital. Concomitamment, André Trigano a apporté 15% de ses actions CIAT à AGC. Enfin, la CCAS a racheté les parts d'AGC détenues par Financière de la Coriandre et Quilvest. A la fin des opérations, la répartition de l'actionariat de la Ciat se compose comme suit :



Enfin, la Ciat a cédé les 24,5% qu'elle possédait dans Flower.

» Filiales et participations

En K€	Campéole	CEHPA	Etapas André Trigano	IAS et André Trigano	Ciat DPS- Production	Ciat Location	LAT	Flower
Capital	11 607	800	8	60	7 504	3 729	37	37
Capitaux propres autres que le caital								
Quote part détenu en %	99,99	99,99	100,00	100,00	100,00	100,00	40,00	24,50
Valeur comptable des titres détenues								
brut	13 207	896	8	60	7 504	3 729	15	9
net	13 207	0	0	60	7 504	3 729	15	9
Prêts et avances consenties	4 079	3 286	2 113	205	-3 617	393		367
Cautions et avals donnés	17 314	-	-	-	250	-	-	-
CA HT	33 452	851	2 517	837	13 853	2 074	4 165	474
Résultat	343	-255	-459	10	-307	-325	138	-28
Dividendes encaissés	-	-	-	-	-	-	-	-

## NOTE SUR LE BILAN

### 1. Actif immobilisé

Valeurs brutes en K€	30.09.08	Augmentation	Diminution	30.09.09
Frais d'établissement	107			107
Frais de recherche, développement	4			4
Concessions, brevets, marques	162	31	12	181
Fonds commercial	0			0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>273</b>	<b>31</b>	<b>12</b>	<b>292</b>
Terrains	135			135
Constructions	3 772	51		3 823
Instal.technique, mat. et outillage	9			9
Autres immobilisations corporelles	379	34	41	372
Immoibilisation sen cours	93	4	23	74
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 388</b>	<b>89</b>	<b>64</b>	<b>4 413</b>
Participations	25 411	5		25 416
Prets et autres immob financières	194	6		200
Actions propres	52	115		167
<b>Immobilisations financières</b>	<b>25 657</b>	<b>126</b>	<b>0</b>	<b>25 783</b>
<b>Total Immobilisations</b>	<b>30 318</b>	<b>246</b>	<b>76</b>	<b>30 488</b>

#### Actions propres :

Dans le cadre de sa cotation sur un marché règlementé, la société a souscrit un contrat de liquidité dont les principales modalités sont les suivantes :

- Montant maximum : 24 624 actions, soit 0,2% du capital social
- Prix d'achat unitaire minimum : 90 €
- Prix de vente unitaire minimum : 10 €

Dans ce cadre, les opérations réalisées au cours de l'exercice ont été les suivantes :

- Achats de 2 284 actions au prix moyen de 60,82 €,
- Ventes de 440 actions au prix moyen de 61,06 €;
- Frais de négociation : Néant

Compte tenu des 919 actions détenues à l'ouverture de l'exercice, la société détient au 30 septembre 2009, 2 763 actions au prix unitaire moyen de 60,66 €, soit une valeur comptable globale de 167 598,13 €

Amortissements et provisions en K€	30.09.08	Augmentation	Diminution	30.09.09
Frais d'établissement	46	35		81
Frais de recherche et développement	1	3		4
Concessions, brevets	107	20	12	115
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>154</b>	<b>58</b>	<b>12</b>	<b>200</b>
Terrains	0			0
Constructions	2 459	198		2 657
Instal. technique, mat. et outillage	0			0
Autres immobilisations corporelles	251	64	40	275
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 710</b>	<b>262</b>	<b>40</b>	<b>2 932</b>
Participations	896	8		904
<b>Immobilisations financières</b>	<b>896</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>904</b>
<b>Total Immobilisations</b>	<b>3 760</b>	<b>328</b>	<b>52</b>	<b>4 036</b>

## 2. COMPTES CLIENTS

Ce poste comprend les refacturations de la société à ses filiales ou sous filiales

## 3. AUTRES CREANCES

En K€	30.09.09	30.09.08
Créances sociales	34	26
Créances fiscales (1)	17	441
Comptes courants	9 763	10 678
Autres	370	18
<b>Valeurs brutes</b>	<b>10 184</b>	<b>11 163</b>
Dépréciation (2)	-3 413	
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 771</b>	<b>11 163</b>

(1) Dont carry back : 323 K€ au 30.09.08

(2) Correspond à la dépréciation des comptes courants d'EAT et de CEHPA

Ces créances ont toutes une échéance inférieure à 1 an

## 4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce poste comprend notamment les charges constatées d'avance :

- des crédits baux pour 47 K€,
- des intérêts sur emprunt pour 12 K€

## 5. CAPITAUX PROPRES

Au 30 septembre 2009, le capital social s'élève à 4 924 800 Euros. Il est composé de 1 231 200 actions d'une valeur nominale de 4 Euros et se répartit de la manière suivante :

### » Variation des capitaux propres :

en K€	Capital	Prime	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 30.09.08	4 925	6 472	6 882	682		18 961
Affectation de résultat						0
Dividendes						0
Résultat de l'exercice					-3 421	-3 421
<b>Au 30.09.09</b>	<b>4 925</b>	<b>6 472</b>	<b>6 882</b>	<b>682</b>	<b>-3 421</b>	<b>15 540</b>

» Répartition en nombre d'action :

	30.09.09		30.09.08		30.09.07	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
AGC (2)	463 893	37,7%	463 892	37,7%	463 892	37,7%
André Trigano	185 079	15,0%	184 849	15,0%	184 849	15,0%
Financière de la Coriandre (1)	338 663	27,5%	338 633	27,5%	338 633	27,5%
Proméo	134 197	10,9%	133 697	10,9%	133 697	10,9%
Autres	106 605	8,7%	109 210	8,9%	108 993	8,9%
Actions propres	2 763	0,2%	919	0,1%	1 136	0,1%
<b>Total</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 231 200</b>	<b>100,0%</b>

(1) Financière de la Coriandre est une société holding intégralement détenue par le FCPR Acto, qui est géré par Finama Private Equity

(2) les actions au nominatif, détenues depuis plus de 2 ans, acquièrent un droit de vote double.

Jusqu'au 3 juillet 2007, Monsieur André Trigano possédait 51,23% des parts de la société AGC. Le 4 juillet 2007, du fait de conversion en actions d'obligations convertibles, Financière de la Coriandre est devenu majoritaire dans cette société avec 52,47% des actions.

Du fait du franchissement à la hausse du seuil de 50%, Financière de la Coriandre a lancé au mois de septembre 2007 une Offre Publique d'Achat Simplifiée sur les actions de la CIAT. A l'issue de cette offre, aucune action n'a été apportée.

Au 30 décembre 2009, Groupama Private Equity, André Trigano, Proméo ont cédé leurs participations à la CCAS (Caisse centrale des actions sociales des Industrie Electrique et Gazières permettant à celle-ci de prendre le contrôle de 93,1% du capital de la Ciat. L'opération s'est effectuée au prix de 48 € l'action. Par ailleurs, la CCAS a indiqué qu'elle déposera un projet d'OPAS dans les prochains jours, qui pourra être suivi d'une OPR dans le cas où elle détiendrait plus de 95% du capital.

## 6. PROVISIONS

En K€	30.09.08	Dotations	Reprise	30.09.09
Provision pour risques	0	15		15
Provision sur immob incorporelles	0			0
Provisions sur titres de participation (1)	895	8		903
Provisions sur clients				
Provisions sur autres créances (2)	0	3 413		3 413
<b>Total</b>	<b>895</b>	<b>3 436</b>	<b>0</b>	<b>4 331</b>

Provisions d'exploitation

Provisions financières

3 421

Provisions exceptionnelles

15

(1) : Les titres de la société CEHPA et EAT ont été provisionnés dans leur intégralité

(2) Correspond à la dépréciation des comptes courant d'EAT et de CEHPA à hauteur de la quote part de situation nette négative

## 7. DETTES FINANCIERES

En K€	Montant brut	A -1 an	d'1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Auprès des établissements de crédit	10 775	7 528	3 247	
Découverts bancaires	6 236	6 236		
<b>Total</b>	<b>17 011</b>	<b>13 764</b>	<b>3 247</b>	

Taux	Date de Départ	Durée	Solde à rembourser		Clause de covenants	Covenants non respectés
			Tx fixe	Tx variable		
E 3M + 0,80%	15/11/06	5 ans		400		
Fixe 3,6%	31/03/05	5 ans	132		oui	132
Fixe 3,6%	30/09/05	5 ans	422		oui	422
E 3M + 0,70%	20/12/06	5 ans		1 080		
E 3M + 0,70%	31/01/08	5 ans		2 160	oui	2 160
E 3M + 0,70%	28/10/08	5 ans		2 125	oui	2 125
Fixe 3,5%	01/12/04	5 ans	79			
E 3M + 0,70%	01/12/05	5 ans		375		
Fixe 3,5%	01/11/06	5 ans	338			
E 3M + 0,70%	01/11/06	5 ans		354		
Fixe 3,6%	10/03/06	5 ans	639			
Fixe 4,89%	10/12/07	5 ans	880			
Fixe 5,35%	31/12/08	5 ans	1 322			
E 3M + 0,70%	30/11/05	5 ans		200		
taux fixe 3 mois + 0,75	11/07/05	5 ans		200		
E 3M + 1,30%	01/10/04	5 ans		75		
E 1M + 0,90%	18/12/02	7 ans		27		
			<b>3 812</b>	<b>6 996</b>		<b>4 839</b>

Il existe des covenants avec deux établissements bancaires.

A la clôture de l'exercice 2009, certains covenants n'étaient pas respectés.

Pour la 1<sup>ère</sup> banque, le ratio « Gearing inférieur à 1,5 » ressortait à 1,72

Pour la 2<sup>ème</sup> banque, le ratio « Endettement financier net/fonds propres ≤1,5 » ressortait à 1,85

A la date du présent document, les banques concernées n'avaient pas fait part à la société de son intention de demander le remboursement anticipée. Toutefois, dans le cas où ces remboursements seraient exigés, la société aurait la capacité de procéder au remboursement sur sa trésorerie disponible.

Par ailleurs, la société avait reçu de la part de Financière de la Coriandre, détenue par Acto, l'engagement de procéder à un apport en compte courant en cas de difficultés de trésorerie. Au 30 décembre 2009, la CCAS, nouvel actionnaire majoritaire de la Ciat a indiqué qu'elle ferait face aux besoins de trésorerie de la Ciat par des apports en compte courant. Cette décision a été autorisée lors du Conseil de Surveillance du 30 décembre 2009.

#### » Détail des emprunts bancaires :

En K€	Montant
<b>Au 30.09.08</b>	<b>12 292</b>
Souscriptions	4 018
Remboursements	-5 535
<b>Au 30.09.09</b>	<b>10 775</b>

Montants des emprunts à taux fixes : 3 812 K€

Montants des emprunts à taux variables : 7 064 K€

## 8. AUTRES DETTES

En K€	30.09.09	30.09.08
Personnel	193	216
Organismes sociaux	240	228
Etat	917	1 399
Comptes courants	4 012	2 583
<b>Total</b>	<b>5 362</b>	<b>4 426</b>



## NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 9. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le montant du chiffre d'affaires pour l'exercice 2008-2009 correspond à la refacturation des frais centraux par la société à ses filiales (management fees) La répartition se fait sur une base de résultat net avant impôts

### 10. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET TRANSFERT DE CHARGES

Figurent notamment dans ce poste pour 2 632 K€ en 2009 contre 2 480 K€ en 2008 des charges directes supporté par la société et refacturées au filiales (loyer de crédit baux, frais de personnel, frais d'impression de catalogue...).

### 11. RESULTAT FINANCIER

En K€	30.09.09	30.09.08
Autres intérêts et produits assimilés (1)	520	1 234
Produits nets sur cession de VMP		1
<b>Produits financiers</b>	<b>520</b>	<b>1 235</b>
Dotations aux provisions (2)	3 421	
Intérêts et charges assimilées	1 065	1 216
Différences négatives de changes		20
<b>Charges financières</b>	<b>4 486</b>	<b>1 236</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 966</b>	<b>-1</b>

(1) Ces montants correspondent aux intérêts sur comptes courants des filiales et à la refacturations aux filiales des frais financiers (pour 741 K€ en 2008)

(2) Correspond aux provisions des comptes courants des situations nettes négatives de CEHPA et de EAT

### 12. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	30.09.09	30.09.08
Produits sur opération de gestion	29	
Produits sur opération en capital		134
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>29</b>	<b>134</b>
Charges sur opération de gestion	2	47
Charges sur opération en capital		136
Dot aux amort et provisions	15	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>17</b>	<b>183</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>12</b>	<b>-49</b>

### 13. IMPOTS

Le carry back non utilisé a été remboursé sur l'exercice pour 322 K€

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1999, la société a constitué un groupe fiscal relevant du régime de l'intégration fiscale avec ses filiales : Les Campéoles, Cehpa, Campasun Servon, Les Etapes André Trigano, CIAT DPS- Production et CIAT Location. Le principe retenu est de conserver dans la société mère les éventuels profits liés à ce régime d'impôt.

Ainsi, l'impôt comptabilisé pourra être différent du paiement de l'impôt pour lequel l'entreprise est solidaire.

#### » Accroissement et allègement de la dette future d'impôts :

Organic	5 K€
1% construction	5 K€
Provision pour dépréciation de titres	896 K€

## 14. AUTRES INFORMATIONS

### 14.1. Entreprises liées

En K€	Créances			Dettes		
	30.09.09	30.09.08	30.09.07	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Parties liées en amont	80		112			10
Autres parties						
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>112</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>

	Produits			Charges		
	30.09.09	30.09.08	30.09.07	30.09.09	30.09.08	30.09.07
Parties liées en amont	10	10	10			
Autres parties						
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 14.2. Engagements hors bilan

- Engagements donnés : Effets escomptés non échus : néant
- Engagement de poursuite de loyer en faveur des filiales : 1 926 K€ Ht. Au 30.09.09 le solde restant du s'élevait à 1 644 K€
- Engagements reçus : Autorisation de lignes de crédit : Facilités de caisse et découvert : 13 998 K€
- Engagements réciproques : Cautions données aux banques en faveur des filiales : 17 314 K€
- -Engagement sur des contrats de crédits baux : échéance inférieure à 1 an : 1 364 K€  
échéance entre 1 et 5 ans : 3 051 K€

#### » Instruments financiers

Le Groupe a souscrit un instrument financier de couverture de taux sur une base E3M  
Descriptif :

- la CIAT paye 5,5% si l'E3M est supérieur à 5,5%
- 4,90% si l'E3M est compris entre 5,5% et 4,9%
- L'E3M si l'E3M est compris entre 4,9% et 3,5%
- 4,6% si l'E3M est inférieur à 3,5%

La juste valeur de l'instrument est de 348 K€ contre 15 K€ au 30 septembre 2008.

### 15.3. Effectifs

	30.09.09	30.09.08
Cadres	14	16
Non cadres	15	12
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>28</b>

Les droits individuels à la formation acquis au 30.09.08 représentaient 1 618 heures

### 15.4. Rémunération des organes de direction

La rémunération globale ainsi que les avantages à long terme allouées aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont les suivants :

En K€	30.09.09	30.09.08
Rémunérations	622	589
Avantages	3	3
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>592</b>

Engagement de retraite au titre des dirigeants (indemnités légales de départ en retraite) :47 K€

#### 14.5. Produits à recevoir et charges à payer

##### » Produits à recevoir

Clients et comptes rattachés	4 813 K€
Autres créances	368 K€

##### » Charges à payer

Intérêts courus	18 K€
Fournisseurs	212 K€
Dettes sociales	434 K€

#### 15.6. Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite s'élève au 30.09.09 à 73 K€  
Ce montant n'est pas provisionné dans les comptes sociaux

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Compagnie Internationale André Trigano**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Le principe de suivi de la valeur d'inventaire des titres de participation est exposé dans la note « Immobilisations financières » figurant dans le chapitre « Principes, règles et méthode comptable » de l'annexe. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode mise en œuvre, apprécié les données et hypothèses utilisées, revu les calculs effectués et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Bry-sur-Marne, le 5 février 2010

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

**Cabinet Gilles Hubert**

Jean-Pierre Cordier  
Associé

Gilles Hubert  
Associé

## ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport financier sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, qu' à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées

Alain BERAL  
Président du Directoire

Olivier ORTIN  
Directeur Financier